ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1460 - 28 juin 1996 - prix : 9 F

Bâtiment, Moulinex, Crédit Lyonnais, Arsenaux, des milliers d'emplois supprimés

LES PATRONS ET L'ÉTAT ORGANISENT LA MONTÉE DU CHÔMAGE

Les «affaires» : les cadeaux aux patrons et ceux que se font les politiciens...

p. 4-5

M 6189 - 1460 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Pendant le classement du dossier Tiberi, les pot-de-vin continuent

5 – Marchés publics truqués : boomerang pour Longuet ?
– Amiante : après leur profit, le déluge…

6 – Vache folle : qui encaisse et qui paye ?

7 – Europe et « guerre du bœuf »
– Écoutes de l'Élysée : il n'y a plus d'inculpés

15 – À bas les discriminations contre les immigrés
– Île de La Réunion : 12 000 travailleurs manifestent

Tribune

6 – L'œil rivé sur 1998

Dans le monde

8 – Russie : deux candidats et un apprenti bonaparte

9 – Grèce : mort d'Andréas Papandréou
– Turquie : police et armée se déchaînent

Dans les entreprises

10 – Péchiney (Marignac), reprise du travail
– Clecim (St-Chamond), nouvelles suppressions d'emplois

11 – Crédit Lyonnais, suppressions de postes et réactions

12 – Renault, de Flins à Valladolid
– GEMS, grève contre les licenciements

13 – Dassault et Aérospatiale, la fusion

14 – RATP, la direction et les syndicats
– La Poste, le modèle britannique

15 – Roussel-Uclaf, recherche et rentabilité

Politique

16 – Quand le PCF se questionne

Lutte Ouvrière dans votre ville

Tout l'été, des « caravanes » de Lutte Ouvrière vont sillonner les différentes régions du pays. Cela peut être l'occasion pour tous de nous rencontrer et de discuter avec nos militants.

Ainsi, dès la première quinzaine du mois de juillet, on pourra nous rencontrer :

Autour de l'étang de Berre :

– Le 1er juillet à Senas, place du marché
– Le 2 juillet à Fos-sur-Mer, place du marché
– Le 3 juillet à Martigues, place des Aires (Boulodrome)
– Le 4 juillet à Berre-L'étang
– Les 5 et 6 juillet à Arles
– Le 8 juillet à Miramas
– Le 9 juillet à Istres, place du marché
– Le 10 juillet à Saint-Chamas, place du Port
– Le 11 juillet à Beaucaire
– Le 12 juillet à Tarascon
– Le 13 juillet à Port-Saint-Louis du Rhône

De Champagne-Ardennes à la Meuse :

– Le 1er juillet à Ligny-en-Barrois, place de la République
– Le 2 juillet à Bar-Le-Duc, place Foch
– Le 3 juillet à Vitry-Le-François, place d'Armes
– Les 4 et 5 juillet à Saint-Dizier (meeting avec Arlette Laguiller le 5 juillet à 20h 30, salle du Palace)
– Le 6 juillet à Bar-sur-Aube, place du Jard
– Le 8 juillet à Commercy, place du Général de Gaulle
– Le 9 juillet à Verdun, quai de Londres
– Les 10 et 11 juillet à Sedan, (le 11 juillet devant la MJC Calonne, angle rue Bischwiller et rue de Strasbourg)
– Le 12 juillet à Rethel, place de Caen.

MEETINGS AVEC ARLETTE LAGUILLER

– **SAINT-DIZIER** (Haute-Marne)
Vendredi 5 juillet à 20h 30
Salle du Palace,
1 rue des Bragards

– **ABBEVILLE** (Somme)
Jeudi 25 juillet à 20 h
Salle des fêtes,
rue J.V. Robais

– **LORIENT** (Morbihan)
Samedi 27 juillet à 20h 30
Foyer du Jeune Travailleur,
Rue Amiral Courbet

« AU DÉTRIMENT DES SALAIRES ET À L'AVANTAGE DES PROFITS » :

C'EST L'INSEE QUI LE DIT !

L'INSEE vient de publier son « *rapport sur les comptes de la nation* » pour l'année 1995. Et cette étude confirme, s'il en était besoin, que les inégalités s'aggravent entre ceux qui ne vivent que de leur travail – ou qui sont chômeurs – et ceux qui touchent des revenus en tant que propriétaires, dirigeants d'entreprise, ou détenteurs de placements financiers.

En effet quand l'INSEE affirme que le pouvoir d'achat « des ménages » a progressé en 1995 de 2,6 %, plus que la croissance économique qui a été de 2,2 %, il s'agit d'une moyenne entre les « ménages » riches et les « ménages » pauvres intégrant les revenus en salaires comme les revenus financiers, ou les revenus des propriétés.

Or justement le salaire moyen par salarié n'a augmenté, lui, que de 1,9 %, et là aussi il s'agit d'une moyenne : certains salaires de hauts cadres ou de PDG ont pu fortement augmenter pendant que des salaires déjà faibles stagnaient, voire diminuaient.

Mais dans le même temps, les revenus de la propriété et de l'entreprise ont augmenté, eux, de 13,5 % ! C'est que les intérêts perçus par ceux qui avaient placé leur argent ont été très importants et que les dividendes versés aux possesseurs d'actions ont beaucoup augmenté.

En fait plus on pressure les travailleurs, plus les autres s'enrichissent. On l'a bien vu encore tout récemment avec l'action Moulinex qui a fait un véritable bond de 20 % à l'annonce du plan de licenciements dans cette entreprise. Plus on licencie, plus on réduit la part des travailleurs, plus les riches s'enrichissent. Les chiffres de l'INSEE montrent que la part des salariés représentait presque 69 % de la richesse créée en 1982, mais qu'en 1995 elle n'en représentait plus que 60 % à peine.

Parallèlement l'INSEE a trouvé que les entreprises s'étaient portées encore mieux que les ménages en 1995. Et de conclure que le partage de la richesse s'est faite « *au détriment des salaires et à l'avantage des profits* ». Cette fois ce n'est pas Arlette Laguiller qui l'affirme : c'est l'Institut national de la statistique. Mais bien entendu, cela confirme que de l'argent, il y en a, et qu'il suffirait aux travailleurs d'aller le prendre là où il est pour arrêter la dégradation de la situation du monde du travail !

Dominique CHABLIS

SALAIRES DE RIEN

Conformément aux désirs du CNPF, le SMIC ne sera pratiquement pas revalorisé le 1er juillet. Il sera augmenté de 0,5 % soit… 0,16 % de plus que ce qu'imposait la loi, compte tenu de la hausse des prix !

De toute façon, avec 5 000 F par mois, on ne peut pas vivre, même si des cadres qui gagnent dix fois plus et des patrons qui gagnent cent fois plus prétendent le contraire.

Selon eux, le coût salarial est trop élevé. En réalité ce qui est trop élevé, ce sont les aides que l'État, c'est-à-dire les contribuables (smicards inclus) fournissent aux entreprises et, accessoirement, les salaires des PDG et autres grands larbins du patronat.

La raison d'un SMIC si bas, c'est le maintien de profits si hauts.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 15 200 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc – 93150 Le Blanc-Mesnil – 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Bâtiment, Moulinex, Crédit Lyonnais, arsenaux, des milliers d'emplois supprimés

LES PATRONS ET L'ÉTAT ORGANISENT LA MONTÉE DU CHÔMAGE

2 600 suppressions d'emplois chez Moulinex, dont 2100 dans les établissements situés en France, après l'annonce par Charles Millon d'au moins 5000 suppressions d'emplois dans les arsenaux, suppression de 5000 postes au Crédit Lyonnais d'ici 1998. La même semaine on annonce donc que près de 15 000 emplois vont disparaître. Dans le même temps, la Fédération des Travaux Publics a fait savoir qu'elle « craignait » de devoir procéder à quelque 24000 suppressions d'emplois dans les années qui viennent.

Cette fois encore, ce qui frappe, c'est la simultanéité de l'annonce de ces plans dits abusivement sociaux. Malheureusement, cela traduit une longue constance, dont le bilan tient en quelques chiffres : plus de trois millions de chômeurs recensés, un chiffre en augmentation, plus de 5 millions si on ajoute ceux qui ne sont pas recensés et ceux qui n'ont qu'un emploi précaire. Une telle semaine noire avait eu lieu sous Cresson, puis sous Balladur. Mais si aujourd'hui les projecteurs sont braqués sur ces cas, le pire est que cela fait des années que cela dure. Et on n'en voit malheureusement pas le bout.

Ainsi donc nombre de salariés vont perdre leur emploi. On nous dit que l'on essayera d'éviter les licenciements « secs ». Mais même si c'était le cas, ce qui est loin d'être garanti, cela se traduira de toute façon par des difficultés plus grandes pour les jeunes de trouver un emploi. A moins que, primes et dégrèvements gouvernementaux aidant, on licencie les plus âgés, pour prendre à leur place des jeunes avec des contrats précaires, ce qui n'est pas mieux. Quoi qu'il en soit, la situation des travailleurs va encore empirer. Et pas seulement celle des travailleurs, mais aussi de tous ceux dont les revenus dépendent du pouvoir d'achat des salariés. Car ces pertes d'emplois vont signifier l'asphyxie de villes et de régions entières.

Les capitalistes, les ministres, et nombre de commentateurs qui reprennent ces arguments sans aucun recul, sans le moindre esprit critique, invoquent la concurrence. Les rivaux de ces entreprises qui licencient seraient plus compétitifs, c'est à dire feraient de meilleurs profits. Il faut donc s'alléger pour les rattraper dans cette course aux bénéfices, dans cette guerre commerciale dont les victimes sont en premier lieu les salariés.

Tout cela est loin d'être prouvé, et il serait bon à ce propos que les travailleurs, les usagers, puissent aller vérifier tous les comptes et toutes les opérations des magnats de l'industrie et des finances. Mais, même si c'était vrai, pourquoi faudrait-il pour juger de la viabilité ou de la non viabilité d'une entreprise que l'on se fonde sur sa rentabilité financière ? Pourquoi ne remettrait-on pas en cause le critère du profit, ce sacro-saint principe que l'on invoque comme un étalon universel, alors même qu'il sert à justifier non pas l'intérêt de tous, mais au contraire celui d'une petite minorité de nantis ?

D'autres critères, il en existe, bien moins irrationnels, bien plus logiques et surtout bien plus justes. Car ils correspondent, eux, aux besoins de la collectivité. Pourquoi ne pas produire en fonction de l'utilité sociale ? Pourquoi ne pas prendre en compte les besoins des hommes et des femmes, au lieu de décider de produire ou d'arrêter de produire, uniquement en fonction du marché solvable – que l'augmentation du chômage rétrécit d'ailleurs – c'est à dire en fonction de ceux qui ont les moyens d'acheter ?

Oui, cela ne serait que justice. On dit bien à des dizaines, à des centaines de milliers de travailleurs, du jour au lendemain ; « il n'y plus de travail, donc vous n'aurez désormais plus de salaires, débrouillez-vous pour élever des enfants qui risquent, au bout du compte, de ne pas trouver d'emploi ». N'est-ce pas une mesure injuste, n'est-ce pas une mesure autoritaire ? N'est-ce pas tourner le dos au progrès ?

Il faut inverser les rôles et la situation ! Pourquoi ne pourrait-on pas contraindre les capitalistes à continuer à produire des biens utiles, et ce ne sont pas les besoins qui manquent en France et ailleurs, mais sans faire de profit ? Pourquoi, si nécessaire, ne pas les contraindre à prendre sur leurs profits accumulés dans les périodes antérieures, lorsque leurs affaires « rapportaient », les obliger à mettre leur fortune et leur bien au service de la collectivité afin que les conditions d'existence de la majorité de la population ne régressent pas ? Pourquoi ne pas imposer à l'Etat qu'il utilise l'argent qu'il verse, depuis des années, à fonds perdus aux patrons, prétendument pour favoriser l'emploi – on voit ce qu'il en est – à la création d'emplois utiles, dans les services publics ?

La situation se dégrade de jour en jour pour les travailleurs et la population laborieuse, rendant de plus en plus urgente une riposte de la classe ouvrière. Ca n'est pas seulement une question de justice, c'est une question de survie. Que les patrons aggravent sans scrupule cette fracture sociale dont parlait Chirac, et qu'il aide, avec son compère Juppé, à élargir, c'est dans l'ordre des choses. Ils pratiquent la lutte de classe, au service des nantis. La classe ouvrière doit mettre un coup d'arrêt à cette politique.

Ensemble, elle en a la force…

163 000 CHÔMEURS DE PLUS EN UN AN

163 000 chômeurs de plus entre mars 1995 et mars 1996, pour un total de 3 098 000 : ce sont les chiffres qui ressortent de l'enquête statistique menée auprès de 75 000 ménages par l'INSEE.

Le taux de chômage s'établit désormais selon ces chiffres à 12,1 % de la population active, contre 11,6 % un an plus tôt. Les emplois temporaires représentent désormais 9 % de l'emploi salarié et 40 % des emplois des 15-24 ans. Quant au travail à temps partiel, il continue à progresser et représente maintenant un peu plus de 16 % des emplois : plus de 5 % des emplois masculins, mais 30 % des emplois féminins.

Les statistiques de l'INSEE ont un avantage sur celles présentées mensuellement par le ministère du Travail : les critères qui servent à les établir restent stables, alors que ceux du ministère du Travail sont plus fluctuants (les demandeurs d'emploi ayant réussi à travailler plus de 78 heures par mois sont, par exemple, exclus du chiffre des chômeurs depuis l'an dernier). Et ils montrent tout simplement ce dont tout le monde peut se rendre compte : le chômage non seulement ne se réduit pas, mais il s'accroît. Les jeunes ne trouvent pas d'emplois stables. La proportion de personnes au chômage depuis plus de 3 ans s'est accrue de plus de 1,5 %. Et il n'y avait pas besoin d'enquête de l'INSEE non plus pour savoir que les demandeurs d'emplois sont devenus « moins exigeants » et seraient, pour les deux tiers, prêts à accepter un contrat à durée limitée !

Alors oui, le chômage augmente. Mais il ne suffit pas, comme le fait l'INSEE de constater que le nombre de créations d'emplois recule ou que l'industrie « perd des postes ». La montée du chômage est due à la politique patronale qui, pour augmenter les profits engrangés par ses entreprises, procède à des licenciements massifs. Seuls les travailleurs peuvent mettre un coup d'arrêt à cette politique-là. Au lieu de devenir « moins exigeants » comme le décrit le rapport de l'INSEE, ils doivent au contraire le devenir plus et ne plus tolérer que les entreprises osent continuer à licencier à grande échelle, que le gouvernement se serve de l'argent de l'État pour subventionner ces licencieurs ou pour leur offrir des cadeaux en dégrèvements et aides diverses quand ils baissent le salaire de leurs salariés ou les obligent à travailler à temps et salaire partiels sous prétexte de « sauvegarder des emplois » !

Sylvie FRIEDMAN

Affaire Tiberi

PENDANT LE CLASSEMENT DU DOSSIER, LE VERSEMENT DES POTS-DE-VIN CONTINUE

La semaine dernière, le juge Halphen remettait au procureur de Créteil le dossier concernant l'affaire de l'appartement attribué par l'Office public d'aménagement et de construction (Opac) à Dominique Tiberi, fils de Jean Tiberi, successeur de Chirac à la mairie de Paris. Le procureur pouvait décider de permettre au juge de continuer d'enquêter, et d'en apprendre plus sur les pratiques de la mairie de Paris, non seulement sur les petits avantages que s'octroient les élus mais aussi sur les modes d'attribution des marchés publics et les relations financières entre les entreprises et les partis politiques. Il pouvait aussi aider à enterrer le dossier. Le juge a choisi la deuxième solution.

Laissant de côté la question des travaux de rénovation de haut luxe, estimés à 1,5 million de francs, dont a pu bénéficier le fils du maire de Paris pour le HLM (de 134 m²!) qui lui avait été complaisamment attribué, le juge Halphen avait surtout insisté sur le fait qu'en bénéficiant d'un logement de complaisance, les Tiberi, une famille bien unie, avaient pu tirer un bénéfice des logements dont le fils était par ailleurs propriétaire en les mettant en location. Le juge Halphen y voyait là une «prise illégale d'intérêt».

Le procureur de Créteil a botté en touche en transmettant le dossier au procureur de Paris, Gabriel Bestard, qui avait déjà classé sans suite une plainte déposée sur le même sujet par l'Association de défense des contribuables parisiens (ADCP). Cette association estimait alors la «prise d'intérêt» à 672 000 F. Mais le procureur avait conclu que la plainte n'était pas assez argumentée. L'enquête du juge Halphen connaîtra-t-elle le même sort? C'est vraisemblable.

Le vote d'une motion de soutien au maire par le Conseil de Paris renforce l'impression que les Tiberi, père et fils, peuvent retourner à leurs occupations, multiples comme on voit. Fort du soutien de ses amis politiques du RPR, Tiberi qui est plutôt discret habituellement a lancé qu'il «*tenait la barre*». Et d'ajouter : «*Croyez-moi, je n'ai pas l'intention de la lâcher*». Paris flotte et ne coule pas, c'est bien connu.

Tiberi fanfaronne parce que ses amis politiques ont décidé de le protéger. Car, pour un Carignon emprisonné, il y a beaucoup de Longuet-Tiberi qui courent toujours... Les juges ne suffisent pas à les rattraper, même quand ils en ont la volonté. Le système protège les hommes à la Tiberi, du moins tant que ce ne sont que quelques juges qui leur demandent des comptes. Mais ce serait à toute la population de demander des comptes sur ces trafics, sur les pourboires que touchent les politiciens à la Tiberi, mais aussi sur la façon dont les grosses sociétés font du profit avec l'argent perçu, celui de l'État comme celui des collectivités locales.

Jacques FONTENOY

AFP

«Pour tous»... vraiment?

Qui paye la corruption ?

Paris, comme toutes les grandes villes du pays, est au cœur de trafics d'argent entre grands patrons et politiciens, le tout aux frais des habitants de la ville. L'office HLM de la Ville de Paris (le fameux Opac) est un véritable système de collecte de fonds pour le RPR auprès des entreprises prestataires de services. Tiberi en est le président. Il a eu des contacts avec Méry, l'ex-collecteur de fonds du RPR mis en examen. Pour le moment, on ne lui demande pas de comptes là-dessus. Tiberi est apparemment protégé, mais les différents auteurs de ces trafics le sont moins. Qui sait ce qu'un intermédiaire, en difficultés, lâchera demain comme informations?

Le juge Halphen vient de mettre en examen pour «trafic d'influence» l'ancien directeur de la Cofreth, une filiale de la Lyonnaise des Eaux spécialisée dans le chauffage. L'inculpé, Raymond Roux, avait versé 2,7 millions de francs sur le compte suisse du collecteur du RPR, Méry. D'après les investigations des juges suisses, entre 1990 et 1995, dix millions de francs ont ainsi transité sur le compte suisse d'une société panaméenne de Méry. C'est le mode habituel de transfert des pots-de-vin versés par les grandes entreprises qui cherchent à garantir leur position en distribuant de l'argent aux politiciens influents.

La filiale de la Lyonnaise a ainsi récupéré le marché de l'entretien des ascenseurs des HLM de Paris, à égalité avec la Compagnie Générale des Eaux (qui y est allée certainement, elle aussi, de son obole). C'est la même Cofreth qui versait des salaires de complaisance à un ex-policier proche de Pandraud, ancien collaborateur de Pasqua. Le même Roux avait versé une commission d'un million de francs sur un autre compte en Suisse, cette fois celui d'Arreckx, ancien maître du jeu politicien dans le Var. La Cofreth n'est pas sectaire, elle a aussi donné 500 000 F à Reyt, intermédiaire du PS.

Ces affaires, en cours d'investigation, n'illustrent pas seulement le fait que ceux qui dirigent ce pays, à tous les niveaux importants, sont alimentés par un système de financement qui fait passer l'argent des grandes entreprises dans la caisse des grands partis politiques. Ce mode de financement ne reflète pas seulement le caractère corrupteur du système (comment résister ensuite aux demandes de ces mêmes entreprises?), il a aussi une incidence sur la vie quotidienne des habitants de ce pays. Car, cet argent qui glisse si facilement d'une main à l'autre dans les hautes sphères de cette société, il faut bien le trouver quelque part.

Les hypermarchés, qui ont l'habitude de verser ainsi des pots-de-vin pour garantir leurs nouvelles implantations, se rattrapent sur le prix de leurs marchandises. Et les grands prestataires d'eau, d'épuration ou de chauffage que sont la Lyonnaise et la Générale des Eaux, qui pratiquent une politique d'entente afin de maintenir élevé le prix de leurs prestations, se remboursent aussi sur leurs factures. Les habitants de Grenoble sont bien placés pour le savoir, eux qui ont vu le prix de l'eau passer entre 1989 et 1996 de 6 francs à 14,15 francs (hors taxes)...

J.F.

Marchés publics truqués dans la Meuse

RETOUR DE BOOMERANG POUR LONGUET?

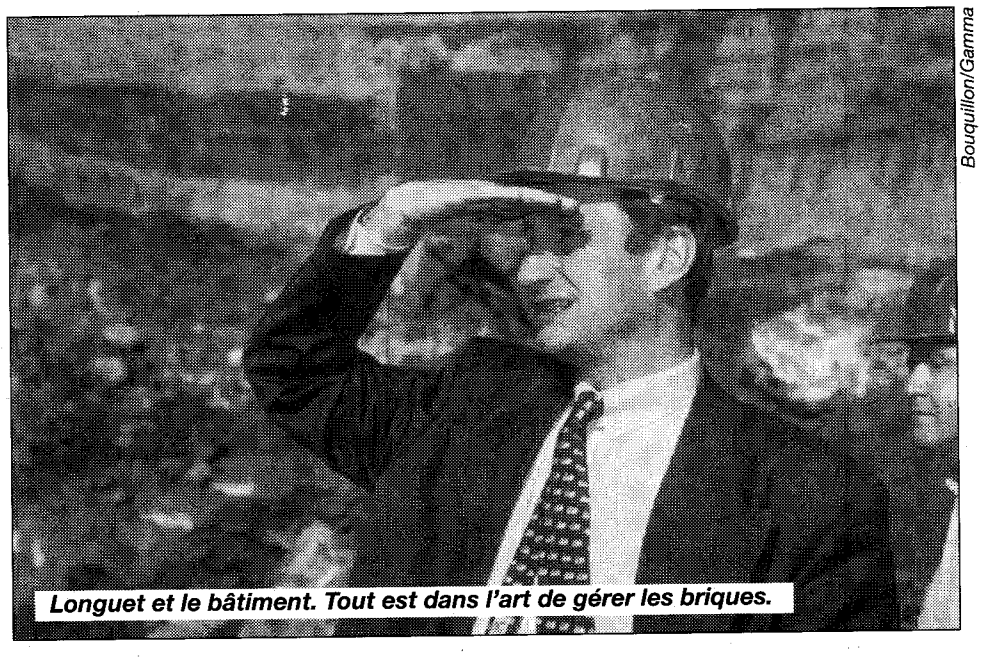
Bouquillon/Gamma

Longuet et le bâtiment. Tout est dans l'art de gérer les briques.

Longuet, du Parti Républicain (PR), n'est plus ministre. Il est toujours président du Conseil régional de Lorraine. Il n'est plus député mais son ancien suppléant, André Droitcourt, est actuellement sur la sellette pour une affaire de marchés publics truqués dans le département de la Meuse cher aux deux compères.

Une enquête menée par deux juges de Nancy montre qu'il existe un trafic d'influence impliquant les dirigeants de la Société d'économie mixte chargée du développement de la Meuse (la Sémagir). Il se trouve que, là aussi, on est en famille, puisque le député est aussi le père du directeur de la Sémagir, Hervé Droitcourt. Ce dernier a d'ailleurs été incarcéré au début de l'année.

Le monde est petit. La Meuse plus encore. Toutes les entreprises de ce département qui ont été favorisées par la Sémagir, c'est-à-dire les établissements Céréda, SMC, Jacquet, Mayeur, Peymal sont justement celles qui se sont partagé les travaux des villas des Droitcourt, père et fils, mais également de la villa de Longuet à Saint-Tropez, une des causes de sa chute du gouvernement Balladur. Longuet n'avait en effet payé que 2,5 millions de francs une villa d'une valeur réelle de 4,2 millions de francs, livrée par la Céréda.

Cette affaire-là s'acheminerait vers le non-lieu parce qu'un juge parisien a refusé de pousser plus avant les investigations, avec l'assentiment du procureur général de Paris. Celui-ci est de ceux qui trouvent que certains juges en font un peu trop en fouinant dans les affaires des puissants.

Le juge parisien n'a pas cherché à établir si la villa était un élément d'un trafic d'influence. Or l'enquête ouverte sur la Céréda il y a un an par un juge de Nancy a été plutôt fructueuse dans cette direction, même si le premier juge chargé de ce dossier en a été éloigné par une promotion dans... les Côtes-d'Armor. Son successeur essaye de démêler un écheveau compliqué où on trouve la Sémagir, la Céréda et un intermédiaire qui a brassé beaucoup d'argent par l'intermédiaire d'une trentaine de sociétés-écrans.

L'enquête a conduit à sept mises en examen et trois incarcérations. Elle a révélé que la Sémagir truquait les appels d'offre des marchés publics en favorisant systématiquement certaines entreprises. En contrepartie, les dirigeants de la Sémagir recevaient des avantages personnels : construction de villas, travaux divers, argent liquide. Les villas étaient construites et le paiement jamais réclamé. Comme on voit, cela n'a rien à voir avec des avantages dont aurait pu bénéficier Longuet... Les entrepreneurs ont expliqué aux enquêteurs : « *Compte tenu de la position de « décideurs » de ces personnes, ils ne pouvaient prendre le risque de se mettre mal avec les personnes qui procédaient aux appels d'offres* ».

Et tout cela se passe au cœur d'un système mis en place il y a près de vingt ans par Longuet et André Droitcourt, son bras droit. Député, vice-président du Conseil général, longtemps pilote de la Sémagir, il avait fini par remettre les commandes à son fils. Plus chanceux que son fils, il n'a toujours pas été entendu par la justice.

Enquêtes ou contrôles fiscaux n'ont pas eu que des mauvais côtés pour les entreprises qui avaient rendu des services en nature aux dirigeants locaux. Ils ont conduit Longuet et Hervé Droitcourt à payer les travaux dont les paiements avaient été « oubliés » parfois depuis des années. « *Le système que révèle cette nouvelle procédure judiciaire a-t-il profité à M. Longuet?* », demande *Le Monde*. La question est posée. Y a-t-il un juge qui souhaite y répondre?

En attendant, même si les magistrats restent respectueux du système et de ses représentants, quand certains d'entre eux cherchent à en savoir plus sur son fonctionnement, ils trouvent et c'est instructif. Pourquoi se limiter à la Meuse?

J.F.

Affaire de l'amiante

APRÈS LEUR PROFIT, LE DÉLUGE...

L'Association nationale de défense des victimes de l'amiante, créée il y a quelques mois, remet à l'ordre du jour ce scandale en le portant devant les tribunaux, conjointement avec cinq personnes malades. Le scandale est de taille, en effet. Chaque année, 2000 à 3000 décès sont imputés aux cancers liés à l'amiante, frappant des personnes ayant été exposées parfois jusqu'à 30 ou 40 ans auparavant.

Les médecins ont semble-t-il reconnu l'amiante comme produit cancérigène dans le cours des années 50. En France, c'est en 1977 seulement, soit une vingtaine d'années après, qu'une législation destinée à protéger les travailleurs exposés – en premier lieu ceux du bâtiment et les ouvriers des chantiers navals – a été décidée. En 1978, l'amiante a été interdite pour le « flocage » (c'est-à-dire la protection antifeu) des immeubles.

Les gouvernements ont dû dès lors s'estimer couverts. Ils se sont en tout cas largement lavé les mains du problème.

Mais des millions de mètres carrés de bureaux, d'immeubles, d'écoles, etc., avaient été « floqués » à l'amiante. Les travaux nécessaires réclameraient sans doute pas mal d'argent, mais les patrons qui les avaient fait construire avaient, eux, eu tout le temps d'empocher. Alors...

Pour qu'un recensement fiable de tous les lieux concernés ait pu être effectué, il aurait fallu évidemment que les groupes industriels de l'amiante et les sociétés de flocage se voient imposer une transparence qui n'est pas dans la nature de leur fonctionnement. Et ce ne sont pas les pouvoirs publics qui risquaient de les y contraindre. On apprend aujourd'hui que deux tiers des endroits à traiter sont occupés par La Poste, EDF, la RATP, la SNCF, des écoles ou des facultés...

Le décret envisageant un simple recensement des bâtiments publics concernés n'a été pris qu'en février dernier, soit un nouvel intervalle de près de 20 ans après l'interdiction! Aux propriétaires d'immeubles privés, il impose en principe de procéder à des mesures du taux d'amiante. Mais les dates limites pour commencer les travaux sont éloignées, et les dates pour les terminer ne sont pas fixées... C'est tout dire.

Autre exemple d'irresponsabilité : l'amiante reste autorisée en France pour la fabrication de plus d'un millier de produits, parmi lesquels, d'après la presse, le fibrociment, interdit dans sept autres pays européens.

Des milliers de personnes sont donc mortes, et d'autres milliers risquent de mourir à leur tour, pour les plus grands profits des groupes industriels qui ont entrepris, ou en tout cas poursuivi, des activités qui leur rapportaient, sans se soucier de conséquences dangereuses pourtant connues. Et les différents gouvernements qui se sont succédé ont couvert l'ignominie comme ils en ont couvert tant d'autres dans ce domaine de la santé publique – de sang contaminé en importations de farines contaminées... – aussi longtemps qu'ils l'ont pu en toute impunité.

L'Association des victimes accuse les industriels et leurs organismes professionnels concernés d'« em-poisonnement et de voies de fait », et d'« abstention délictueuse » les autorités qui connaissaient le danger et qui n'ont rien fait.

On ne sait pas, bien sûr, étant donné la manière dont tout cela fonctionne, si un procès aura lieu un jour dans cette affaire, mais au moins, un autre coin du voile finit-il par être levé sur les agissements inqualifiables des profiteurs qui ont la haute main sur cette société.

C. L. G.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

L'ŒIL RIVÉ SUR 1998

Difficile aujourd'hui de faire, en matière de vie interne, plus démocratique que le Parti Communiste Français. Celui qui fut jadis stalinien pur sucre, et s'en vantait, excluait avant que la moindre critique ait pu être exprimée publiquement, et consacrait ses congrès à l'approbation sans discussion de la ligne décidée par la direction, est passé de l'autre côté du cheval.

L'Humanité publie critiques et divergences des membres du Comité central, devenu Comité national de peur sans doute d'apparaître trop directif. À propos du prochain congrès sont invités à discuter non seulement les adhérents, ce qui n'est somme toute que normal, mais aussi tous ceux qui bien que hors du parti voudraient prendre part au débat. Bien plus, suggérant qu'elle attend les réponses de la base plutôt qu'elle ne prétend les apporter, la direction pour l'instant soumet à la discussion non ses analyses ou sa politique mais des questions. Ce n'est même plus la «mutation» prônée par Robert Hue, c'est la révolution (la seule dont soit encore capable ce parti, diront bien sûr les mauvaises langues)!

Derrière cet ultra-démocratisme formel, c'est évidemment l'opération commencée avec les «forums» qui se poursuit.

L'œil rivé sur 1998, la direction du PCF n'a qu'un objectif, les prochaines élections législatives, et en cas de succès de la gauche, la participation à un éventuel gouvernement dirigé par le Parti Socialiste. Elle ne le cache guère d'ailleurs dans les «questions» posées à ses militants.

Pourtant, écœurée ou rendue sceptique par l'expérience encore fraîche des gouvernements socialistes à participation communiste ou non, une partie de sa base, militants et électeurs, est plus que méfiante. Alors, par le débat le plus large et le plus ouvert possible, il s'agit de la convaincre : de la convaincre que le PCF peut s'allier avec le PS sans abandonner son âme ni son programme; qu'il n'y a pas d'autre «débouché politique» possible qu'un gouvernement avec le Parti socialiste; qu'on ne refait pas l'Union de la gauche puisque cette fois on revient à cette alliance non par des accords au sommet mais par des débats à la base; que c'est bien là le souhait de la majorité de ceux qui regardent vers le PCF.

La direction du PCF a d'autant moins à craindre de ces débats que même au cas, improbable, où se dégagerait une volonté de la base d'imposer un programme radical, elle pourrait le reprendre à son compte, sous une forme ou sous une autre, noyé ou pas dans un autre verbiage plus acceptable par ses futurs alliés. «Plan d'urgence» devant la gravité de la situation? Robert Hue a déjà repris cette idée avancée par Arlette Laguiller, en l'édulcorant il est vrai. Contrôle des travailleurs sur les financements? La direction du PCF réclame déjà des «droits et des pouvoirs nouveaux de regard et d'intervention pour les salariés dans l'entreprise et la société».

En 1998, au premier tour au moins, il est évident que le PCF devra se présenter en concurrence avec le PS. Et c'est alors qu'il lui faudra se refaire une santé électorale et donc ratisser large, pour préparer au mieux pour lui les alliances du deuxième tour, à plus forte raison sa présence dans un éventuel gouvernement avec le PS. Et, comme chacun sait, un programme pour les élections vit ce que vivent les élections, l'espace d'un scrutin. Au cas où elle sentirait que cela touche une corde dans une partie de l'électorat, la direction du PCF pourrait donc reprendre à son compte un programme radical, pour en faire son programme électoral.

C'est pour cela que les communistes révolutionnaires ne doivent pas s'adresser au PCF aujourd'hui comme le font actuellement les directions de la LCR ou de Lutte Ouvrière. Pas comme la LCR : en participant sans critique aux débats dans la gauche, elle apporte sa caution à l'opération de Robert Hue. Pire, Alain Krivine en suggérant que son organisation serait prête à participer à un éventuel gouvernement de gauche – laissons de côté le problème du réalisme de cette proposition – contribue à la mise en place d'une nouvelle Union de la gauche, certainement aussi néfaste aux travailleurs que la précédente.

Mais pas comme Lutte Ouvrière non plus : proposer aujourd'hui au PCF, au cas où il défendrait les points essentiels du plan d'urgence, de lui apporter un soutien électoral, contribue qu'on le veuille ou non à fixer les esprits sur cette fausse échéance de 1998. Faire voter pour le PCF sur la base d'un programme de défense des travailleurs, cela pourrait se faire dans certaines circonstances, mais en faire le principal de nos propositions au PCF, alors que les élections sont dans deux ans, c'est justement laisser de côté le principal.

Certes, les communistes révolutionnaires doivent s'adresser au PCF, comme à tous les courants du mouvement ouvrier. Certes, le débat avec lui, sur le programme politique qu'il faudrait dans la situation actuelle pour défendre les intérêts des travailleurs, serait nécessaire. Mais en rendant bien clair pour tous que ce ne peut être un programme seulement pour les élections ou d'abord pour les élections. Que ce ne sera que par la lutte de classe, dans la grève ou dans la rue, que les travailleurs ont une chance de l'imposer.

Si les communistes révolutionnaires doivent participer aux débats auxquels la direction du PCF semble les inviter, parmi d'autres, aujourd'hui, ce sont ces deux idées forces qu'il leur faut défendre, même si nous ne pouvons pour l'heure que les défendre par la propagande. Autrement dit ce n'est pas sur 1998 que nous devons avoir les yeux rivés mais sur les ripostes à préparer dans les entreprises ou les milieux populaires. Avec tous les travailleurs, militants et organisations qui y sont prêts, à commencer par ceux du PCF évidemment.

Jacques MORAND

Leur société

ILS ENCAISSENT, NOUS PAYONS

Les ministres de l'Agriculture des pays de l'Union Européenne se sont réunis pour discuter du problème de l'indemnisation des éleveurs de bovins, touchés par la mévente de la viande consécutive à la maladie «de la vache folle». Que de telles mesures soient décidées est après tout normal. Il n'y a pas de raisons que les éleveurs soient les seuls à faire les frais du problème. Même si les plus riches d'entre eux ont une fortune qui leur permettrait de faire face à la situation (et comme d'habitude, ce seront certainement ceux qui bénéficieront le plus des indemnisations à venir), et même si tous les éleveurs ne sont pas forcément innocents par rapport à ce problème. Non seulement rien ne prouve que les farines incriminées n'aient pas été utilisées en toute connaissance de cause, après leur interdiction, pour l'alimentation de bovins dans certains élevages. Mais aussi il se pourrait bien qu'un certain nombre d'animaux malades aient malgré tout fini sur l'étal du boucher.

Une étude publiée par une revue de médecine vétérinaire anglaise estime en effet qu'entre 1985 et 1990, 57 000 bovins avaient été exportés par la Grande-Bretagne vers les différents pays de la Communauté et que compte tenu de l'incidence de la maladie dans ce pays à l'époque, on aurait dû recenser statistiquement 1 700 cas de maladie «de la vache folle» dans les pays importateurs, alors que le nombre des cas déclarés est bien inférieur à cela.

Tout cela est d'ailleurs dans la logique d'un système dont le moteur est la recherche du profit individuel. Mais ce qui est encore plus significatif, c'est que personne, parmi les autorités dites compétentes, ne se pose la question de savoir qui va payer ces indemnisations, tant il leur paraît évident que ce sont les fonds publics qui seront mis à contribution.

Pourtant, les sociétés qui ont mis ces farines sur le marché ont dû engranger des bénéfices d'autant plus considérables que c'est justement pour faire des économies à la production qu'elles ont utilisé des procédés qui se sont révélés incapables de tuer les agents de la maladie «de la vache folle». Mais aucun gouvernement n'invoque la responsabilité de ces gens-là. Aucun n'envisage de prélever sur leurs bénéfices, ou pourquoi pas sur leurs capitaux, pour indemniser les éleveurs de bovins. C'est l'ensemble de la population qui fera les frais de l'opération.

Pourtant, les sociétés responsables de cette affaire sont forcément connues des autorités, même si celles-ci, comme les médias, sont d'une remarquable discrétion en ce qui les concerne. Mais le problème, c'est que l'État, en France, comme dans tous les autres pays, est à leur service, et plus généralement à celui de tous les grands groupes capitalistes.

Et cette indemnisation des éleveurs par les fonds publics qu'on nous prépare correspond très exactement à la règle du système dans lequel nous vivons. Les bénéfices sont toujours privés. Mais les méfaits de la course au profit toujours supportés par l'ensemble de la société!

Et la pire maladie, ce n'est pas celle «de la vache folle». C'est celle de ce système économique, dans lequel l'intérêt des populations passe bien après celui des gros actionnaires. Ce n'est pas seulement en tant que consommateurs que nous en sommes victimes, mais en tant que producteurs, susceptibles de nous retrouver demain à l'ANPE, ou à la soupe populaire, parce qu'un conseil d'administration aura décidé qu'il fallait «dégraisser les effectifs» pour maintenir les profits.

Gamma

Les animaux n'ont pas le choix de leur alimentation. Et les humains?

Du point de vue de la santé humaine, la maladie «de la vache folle» ne sera peut-être qu'une fausse alerte. Mais c'est déjà par millions que se comptent, dans ce seul pays, les hommes et les femmes privés d'emplois, de moyens de vivre, d'espoir dans l'avenir, par ce système imbécile. Il est grand temps de le remplacer par une organisation sociale qui se donne pour but premier la satisfaction des besoins de tous les hommes.

C'est ce que le mouvement ouvrier, quand il est apparu, appela le «socialisme». Et c'est un objectif qui est plus que jamais d'actualité.

(Éditorial des bulletins d'entreprise du lundi 24 juin)

Europe
LA «GUERRE DU BŒUF» N'AURA PAS LIEU... POUR CETTE FOIS

Gamma

Des éleveurs français prêts à bouter les vaches anglaises hors de l'Hexagone.

Le sommet européen de Florence s'est terminé par la «victoire» de tous les camps dans la «guerre du bœuf». Le Premier ministre anglais John Major est retourné dans son pays en claironnant que sa tactique de «non-coopération» avait fait céder les gouvernements européens, tandis que ceux-ci se vantaient d'avoir contraint Major à se soumettre aux décisions européennes.

Et, pour sceller l'unité retrouvée, tout le monde s'est réuni dans la foulée à Luxembourg pour discuter gros sous et concéder à Major une rallonge de subvention qu'il ne demandait pas officiellement mais qu'il s'est bien gardé de refuser.

Qui pourrait être dupe de tous ces communiqués de victoire? Certes Major a dû céder sur le nombre de vaches à abattre à titre préventif – qui passe désormais de 80 000 à 147 000. Sans doute a-t-il accepté que le relâchement par étape de l'embargo sur les exportations de produits et dérivés bovins anglais soit subordonné à la vérification des mesures prises par la Grande-Bretagne contre la «maladie de la vache folle» par la commission vétérinaire européenne. Et sans doute, du coup, il a quand même fini par entériner ce même embargo contre lequel il était parti en «guerre». Mais les gouvernements européens n'ont-ils pas eux aussi accepté que les mesures d'abattage ne soient pas étendues à tous les troupeaux dans lesquels des cas de maladie ont été signalés?

Les mesures décidées vont-elles réellement pour autant enrayer l'épizootie bovine? Quelle garantie y a-t-il que cette commission ait des moyens réels de donner un avis ou même de se faire écouter? Après tout, l'avis de la même commission, sur le risque d'un lien possible entre la «maladie de la vache folle» et la maladie humaine de Creutzfeld-Jakob, quelques semaines avant qu'éclate la crise actuelle, avait été splendidement ignoré par les dirigeants européens.

En Grande-Bretagne même, la mise en application de ces mesures en est encore pour l'essentiel au stade des intentions. Le rythme d'incinération est très loin de celui auquel Major s'est engagé et déjà les scientifiques lancent des avertissements sur la question de l'élimination des déchets qui n'est toujours pas résolue. Très peu d'abattoirs sont équipés pour respecter les normes d'hygiène exigées par la commission européenne. Et ceux qui le sont, les plus modernes, refusent de procéder à l'abattage des bêtes «à risque» de peur de perdre la clientèle des grandes chaînes de supermarchés.

L'observation des nouvelles règles sanitaires par les usines de transformation des restes animaux repose toujours dans une large mesure sur leur bonne volonté. Or que vaut cette volonté quand on sait que ce sont ces usines qui ont fabriqué et vendu en Angleterre, puis sur le continent, d'énormes quantités de farines de viande contaminées? Et que vaut la volonté du gouvernement anglais de faire respecter les mesures sanitaires annoncées quand on sait que, comme l'indique la revue écologique *Food Magazine*, certaines compagnies qui contrôlent ces usines ont des hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture à leur conseil d'administration? C'est en particulier le cas de Dalgety, la plus importante d'entre elles.

Et puis il y a le reste de l'Europe où, selon des vétérinaires néerlandais et allemands, les cas de «vache folle» seraient largement sous-estimés parce que non signalés, ce qui rend l'efficacité de toute mesure préventive plus que douteuse. Quelle garantie y a-t-il, de ce côté, que l'épizootie ne continuera pas à se développer?

Si les gouvernements peuvent tous, à un titre ou à un autre, chanter victoire, les consommateurs, eux, sortent de cette «guerre du bœuf» dans la peau des dindons de la farce. On les a trompés et on continuera à les tromper tant que les grands de l'agro-alimentaire (ou d'autres secteurs) auront quelque chose à y gagner.

Pour l'heure, les gouvernements européens ont signé une trêve, non parce que le problème de la «vache folle» serait réglé, mais parce qu'après avoir profité de l'occasion, les uns pour emboucher le clairon nationaliste au profit de leur électorat, les autres pour protéger le marché de leurs propres éleveurs, ils ont maintenant intérêt à ce que les affaires reprennent leur cours normalement... Jusqu'à ce que se présente le prochain prétexte pour s'affronter, que ce soit au nom d'un danger réel dont ils se moquent ou pour toute autre raison.

François ROULEAU

Écoutes de l'Élysée : IL N'Y A PLUS D'INCULPÉS AU NUMÉRO QUE VOUS AVEZ DEMANDÉ...

On ne sait pas encore quelle sera la décision de la cour d'appel qui doit décider de quel type de délits relève l'affaire des écoutes téléphoniques, révélée par *Libération* en mars 1993. Elle sera théoriquement connue le 30 septembre prochain, si la présidente ne décide pas un nouveau report. En tout cas, elle est l'occasion de débats juridiques assez savoureux, à défaut d'être justes.

Le quotidien avait révélé que la cellule antiterroriste de l'Élysée, cette garde rapprochée de gendarmes entrés à l'Élysée en même temps que Mitterrand, s'était livrée, dix ans avant, à des écoutes téléphoniques de différentes personnalités, allant du journaliste du quotidien *Le Monde*, Edwy Plenel, à l'écrivain mondain Jean-Edern Hallier, en passant par leur collègue le capitaine Barril, cet autre gendarme zélé, mêlé au début du règne de Mitterrand à l'opération bidonnée contre les Irlandais de Vincennes.

Depuis des mois, les juristes se chicanent pour qualifier pénalement les branchements illégaux réalisés par les gendarmes du GIGN. C'est là-dessus que la cour doit se prononcer et renvoyer, s'il y a lieu, les cinq inculpés devant une juridiction qui les jugerait. Dans ce drôle de club des cinq, on trouve aussi bien le gendarme Prouteau qu'un ancien directeur de cabinet de Fabius.

Certains avocats des «écoutés» craignent que gauche et droite ne s'entendent pour étouffer l'affaire. Ils n'ont pas tort.

En effet, pour le magistrat instructeur, l'affaire serait «*un acte attentatoire à la liberté individuelle*», ce avec quoi seraient d'accord une partie des avocats des «écoutés». Il reste à apprécier les limites de la liberté en question. Elle paraît plus large pour le magistrat et les avocats que pour l'avocat général. Pour lui, c'est «*la liberté d'aller et venir*». Point final.

Si ce point de vue l'emporte, il ne restera alors comme délit que «*l'atteinte à la vie privée*», un délit qui s'éteint au bout de trois ans et non plus au bout de dix ans. Or, estimant que les personnes écoutées étaient au courant avant que le journal ne les en informe, l'avocat général envisagerait de faire démarrer la prescription au moment des faits et non plus au moment de leur révélation par la presse, c'est-à-dire en 1983 et non plus 1993. Les écoutes seraient ainsi purement et simplement enterrées. Et les «grandes oreilles» pourraient retourner à leurs activités.

Quand le droit se met à l'écoute de la raison d'État, ça doit être ça «l'État de droit»!

J.F.

Russie

DEUX CANDIDATS ET UN APPRENTI BONAPARTE

Lebed, en 1992, alors général, commandant de l'armée en Moldavie, posant pour un «bras de fer» contre un de ses soldats

AFP

C'est un mercredi, le 3 juillet, et non pas comme prévu un dimanche, qu'aura lieu le second tour de la présidentielle russe. Eltsine et son entourage ont laissé entendre qu'une rencontre de football Russie-Allemagne et un week-end ensoleillé auraient pu démobiliser leurs électeurs, ce qui aurait profité à Ziouganov, le candidat du PC, dont les électeurs seraient plus motivés pour exprimer dans les urnes leur mécontentement du régime actuel...

Cet «aménagement» du scrutin n'est que le dernier en date, mais pas le plus choquant ni le plus visible, d'une longue liste devant assurer la réélection d'Eltsine. La campagne tout entière n'a été qu'une mauvaise parodie de ce que, dans les pays dits civilisés, on appelle la «démocratie» : tout se passe comme s'il n'y avait en fait qu'un candidat, Eltsine, pour lequel la presse et la télévision, notamment, font ouvertement campagne.

Un général chasse l'autre...

La préparation de ce second tour a encore plus souligné le caractère parodique d'une élection où, si quelque chose se décide, cela ne dépend pas des électeurs. On a ainsi vu apparaître sur le devant de la scène le général Lebed et, avant même que le second tour ne départage Eltsine et Ziouganov, ce général, pourtant éliminé au premier tour avec 17% des voix, semble s'imposer comme le nouvel homme fort du Kremlin.

Dans l'espoir de creuser la petite différence de voix entre lui et Ziouganov, Eltsine a en effet nommé Lebed à la tête d'un Conseil de sécurité, présenté en Russie comme le successeur du Bureau politique des Brejnev et Gorbatchev : l'organe principal du pouvoir. Mais le décret définissant les fonctions de Lebed n'est pas encore paru que ce dernier commence déjà à faire le ménage, y compris dans ce qui passe pour être la garde rapprochée d'Eltsine.

... et pousse Eltsine?

D'où une série d'affaires plus ou moins rocambolesques mêlant règlements de comptes au sommet et éloignement de gens honnis de la population afin de faciliter la réélection d'Eltsine. Gratchev, le ministre de la Défense sur lequel Eltsine s'appuyait depuis des années, a été limogé, puis accusé par Lebed d'avoir tenté de fomenter un coup d'État. Des membres en vue du clan d'Eltsine (dont le chef de la garde du Kremlin, un premier vice-Premier ministre, le chef de l'ex-KGB) ont été évincés. Quelques jours auparavant, ils avaient fait arrêter les membres d'un autre clan du pouvoir quittant le Kremlin avec une mallette contenant, dit-on, 500 000 dollars. Vrais complots, faux limogeages? Bien difficile à savoir dans ce théâtre d'ombres où les vainqueurs du moment ne donnent à voir que ce qui les arrange. Mais une chose est certaine, les luttes au sommet de l'État russe continuent de plus belle, pour le pouvoir et pour les avantages qu'il procure à ceux qui le contrôlent.

Les retournements de fortune, au propre comme au figuré, que cela peut impliquer ne sont ni plus ni moins surprenants que les manœuvres qui ont abouti à ce rapprochement Eltsine-Lebed, alors que ce dernier s'est, depuis des années, donné une image d'adversaire résolu d'Eltsine. Ancien chef de l'armée soviétique en Afghanistan, ce général avait guerroyé en Moldavie (devenue indépendante après l'effondrement de l'URSS), s'y taillant un fief et une popularité parmi les nationalistes russes en créant par les armes la république russe de Transnistrie. Eltsine l'ayant sommé de s'en retirer, il déclara n'avoir d'ordres à recevoir de personne, puis démissionna avec fracas de l'armée. Quand Eltsine lança son armée en Tchétchénie, Lebed fut le porte-parole des militaires refusant de s'aventurer dans ce bourbier, couvrant de son autorité les officiers refusant d'y engager leurs troupes.

Pinochet candidat?

«C'est indigne de notre grande puissance» : Lebed a ainsi titré le livre-programme dans lequel il se revendique d'un autre général, chilien celui-là, le bourreau Pinochet, et en appelle à la restauration d'une autocratie qui, selon lui, a fait la force de la Russie d'avant 1917. Si Lebed n'est pas le seul à invoquer Pinochet et à se croire un destin de Bonaparte russe, il semble avoir pris une longueur d'avance sur ses concurrents en ce domaine. Cela, quel que soit l'élu d'une présidentielle dont les enjeux n'en paraissent, aujourd'hui, que plus dérisoires. En tout cas, pour la majorité de la population.

Un gouvernement Eltsine-Ziouganov-Lebed?

Eltsine a beau dire que l'avenir du pays dépendrait de la défaite de Ziouganov et donc de sa réélection, le principal gagnant de ces dernières semaines semble être ce général-candidat dictateur. Et Ziouganov, le candidat de ce qui s'appelle le Parti Communiste de la Fédération de Russie, doublé de vitesse par Eltsine dans sa tentative de se placer sous le patronage de Lebed, non seulement n'a pas un mot contre Lebed, mais fait même désormais des avances à Eltsine.

Ziouganov vient ainsi de proposer la création d'un Conseil d'entente nationale débouchant sur un gouvernement de coalition. C'est exactement ce qu'Eltsine, alors que sa propre campagne piétinait, avait avancé dans l'espoir d'apparaître comme le candidat du rassemblement. Aujourd'hui, Ziouganov ne fait même plus semblant d'être ce qu'il n'a jamais été – le défenseur de millions de gens, à commencer par les travailleurs, victimes du régime actuel. Cherchant à attirer les électeurs indécis, il gomme un peu plus le peu qui aurait pu le différencier d'Eltsine. Ne l'a-t-il pas accusé, à plusieurs reprises, de lui avoir volé son programme? Le programme de Ziouganov, avec ses formulations nationalistes et populistes, n'a, il est vrai, rien d'inacceptable pour Eltsine ou Lebed qui se dit favorable à accorder quelques ministères au PC : la profession de foi de Ziouganov ne cite pas moins de dix-neuf fois le mot «patrie», pour une seule allusion au «communisme»... Un «communisme» qui n'était plus, depuis longtemps, qu'un mot-paravent derrière lequel la bureaucratie ex-stalinienne cachait la défense de ses privilèges de caste avant que les Eltsine, Ziouganov, Lebed et autres dirigeants de cette bureaucratie ne se décident à avouer crûment ne rêver que d'un retour au capitalisme.

Un autre choix pour les travailleurs

Alors, le 3 juillet, les travailleurs de Russie auront le choix entre un faux «démocrate», Eltsine, et un faux «communiste», Ziouganov. Sans même avoir la certitude que les deux faux frères ennemis, mais vrais ennemis des travailleurs, ne se réconcilient pas. Mais que cela se fasse ou non, cela restera de toute façon sous la menace de la venue au pouvoir d'un Lebed ou d'un autre.

Ni dans cette élection ni dans l'éventail des forces politiques en présence les travailleurs de Russie n'ont rien à espérer de quiconque. Sinon, probablement, l'aggravation de leur sort.

Pour l'instant, la population travailleuse de Russie n'a le choix qu'entre la continuation de la course à la catastrophe sociale, économique et humaine dont la bureaucratie menace toute la société russe, et l'émergence d'un Pinochet russe, si souvent appelé de leurs vœux par les «démocrates» et «patriotes» au pouvoir ou dans l'opposition.

Les travailleurs russes ont pourtant les moyens de sortir de l'alternative peste ou choléra. Ils représentent une énorme force potentielle qui permettrait non seulement de stopper cette course à l'abîme mais d'inverser le cours des événements. Pour cela, il leur faudra balayer la bureaucratie et ses politiciens, quelle que soit l'étiquette dont ils s'affublent, renouer avec les traditions de la génération qui fit Octobre, et se doter d'organisations défendant un programme véritablement communiste, c'est-à-dire ouvrier révolutionnaire.

Pierre LAFFITTE

Grèce

La mort d'Andréas Papandréou

LA FIN D'UN POLITICIEN BOURGEOIS

L'ensemble de la classe politique grecque et internationale a rendu hommage à Andréas Papandréou, mort le 23 juin. Le fondateur du PASOK (mouvement socialiste panhellénique), qui fut également chef du gouvernement grec à plusieurs reprises depuis 1981, était effectivement un politicien bien au service de la bourgeoisie qui, utilisant une démagogie populiste, sut faire accepter bien des sacrifices à la classe ouvrière grecque.

Andréas Papandréou, qui aurait d'abord milité quelque temps dans un groupe trotskyste, avait démarré sa carrière politique en 1964. Élu député, il entra dans le gouvernement dirigé par son père, Georges, leader de l'Union du Centre. Les colonels qui s'emparèrent du pouvoir en avril 1967 l'emprisonnèrent puis l'envoyèrent en exil dont il ne devait revenir qu'après la chute des militaires en août 1974. Entre-temps, Andréas Papandréou avait formé le PAK (mouvement panhellénique de libération nationale). C'est derrière la bannière de ce parti nationaliste et populiste, rebaptisé PASOK en 1974, qu'il entama sa véritable ascension. Canalisant le mécontentement de nombreuses couches sociales et leur soif de changement après la période de dictature, Papandréou et le PASOK passaient de 13% des voix aux élections de 1974 à 25% en 1977, pour atteindre 48% en 1981.

Grâce à cette victoire électorale, Papandréou accéda au pouvoir. S'il entama quelques réformes – droit de vote à 18 ans, légalisation du mariage civil, augmentation des bas salaires, semaine de 40 heures – qui lui assurèrent un certain crédit, dès 1983, Papandréou mit en œuvre une politique d'austérité. Tandis que la monnaie nationale était dévaluée et que le droit de grève était supprimé dans le secteur public, le leader du Parti Socialiste renforça les mesures en faveur des possédants, contribuant par là même à creuser la dette extérieure de la Grèce qui passa de 4 millions à 14 millions de dollars. S'il parvint à se maintenir aux élections de 1985, en jouant sur la crainte de larges couches d'un retour de la droite et de la dictature, il fut néanmoins évincé en 1990 par Constantin Caramanlis, leader du Parti Conservateur.

Celui que certains avaient baptisé le «Mitterrand grec» ne revint aux commandes de l'État qu'à la faveur des élections d'octobre 1993, en profitant tout à la fois de la réaction de rejet de la politique d'austérité que Caramanlis avait durement aggravée, et de la montée du nationalisme grec face à la création d'une république de Macédoine, issue de l'effondrement de la Yougoslavie.

Depuis et jusqu'à ce qu'il passe la main à Costas Simitis à la tête du gouvernement en janvier dernier, Papandréou n'avait en rien rompu avec la politique consistant à faire supporter le poids de la crise aux classes populaires grecques.

Si ses adversaires politiques ont surtout mis en avant les scandales auxquels Papandréou fut associé, comme l'affaire des pots-de-vin distribués à tous les niveaux de l'État par le banquier Koskotas et ses frasques amoureuses avec Dimitra, l'hôtesse de l'air qu'il finit par épouser, c'est d'abord et avant tout cette politique antiouvrière que les travailleurs grecs ont à lui reprocher.

Roger MEYNIER

Turquie

POLICE ET ARMÉE SE DÉCHAÎNENT

Des mères de disparus demandant des nouvelles de leurs enfants. Istanboul 9 mars 1996

Michelangeli/Gamma

La crise gouvernementale se prolonge en Turquie, autour de la question de l'entrée ou non du parti islamiste, le Refah, au gouvernement. Mais cela n'empêche pas la police, l'armée et l'appareil d'État de continuer à mener leur propre politique, s'acharnant contre les opposants à grand renfort d'arrestations, de matraquages et parfois de meurtres.

Ainsi, le 24 juin, c'est le congrès du parti Hadep, le Parti Démocratique Kurde, qui a été fermé sous prétexte que le drapeau turc aurait été insulté au cours de la séance. 32 personnes ont été arrêtées dont le secrétaire général Murat Boslak.

Le même jour, des heurts violents se produisaient à Ankara, la police s'en prenant à une manifestation d'environ 500 personnes. Celles-ci protestaient contre le jugement condamnant le Parti du Travail (EP-Emek Partisi, maoïste) pour le fait de s'être prononcé pour les droits du peuple kurde. Les matraquages faisaient 93 blessés parmi les manifestants.

Mais le pire s'est produit sur une route de l'Anatolie centrale, toujours le 24 juin : quatre délégués, revenant en voiture du congrès du Hadep interrompu par la police, tombaient dans une embuscade. Arrêtés sur la route par un groupe d'une dizaine d'hommes, trois d'entre eux étaient abattus à coups d'armes automatiques, et le quatrième grièvement blessé.

Bien sûr, les attaquants sont officiellement inconnus, mais il est évident qu'il s'agit une fois de plus d'un de ces commandos de la mort mis sur pied par la police et l'armée pour régler leur compte à ceux qui prennent le parti du peuple kurde.

On parle du danger islamiste en Turquie, mais pour l'instant c'est l'extrême-droite nationaliste qui se manifeste de plus en plus ouvertement. Largement présente dans l'armée et la police grâce à la complaisance que lui ont manifestée les deux derniers gouvernements – celui de Tansu Ciller comme celui de Mesut Yilmaz –, elle impose une politique de guerre à outrance au Kurdistan, et décide toute seule de mener une répression de plus en plus féroce contre tous ceux qui pourraient s'y opposer.

De la même façon d'ailleurs, il y a quelques semaines, lorsque des employés ont voulu profiter de la tenue de la conférence «Habitat» à Istanbul – la conférence mondiale sur l'urbanisme – pour se faire entendre et manifester pour leurs salaires, ils ont été accueillis très violemment par la police. Et l'on peut rappeler aussi les trois morts de la manifestation du 1er mai à Istanbul…

Un régime d'autant plus violent que la crise politique dans laquelle il se trouve semble sans issue, voilà le visage que donne aujourd'hui le régime turc.

Péchiney Electrométallurgie
(Marignac, Haute-Garonne)

REPRISE DU TRAVAIL... JUSQU'EN SEPTEMBRE ?

Après 25 jours de grève, les travailleurs du secteur de production du magnésium de Péchiney-Electrométallurgie ont repris le travail.

Assez rapidement, la direction avait reculé sur deux des revendications des grévistes, à savoir le maintien de la prime et le paiement à taux plein des jours fériés travaillés durant la période estivale, quand la modulation des horaires imposée par la direction se traduit par un allongement de la durée hebdomadaire de travail (voir *LO* n°1457).

Les salariés ont poursuivi la grève sur leur principale revendication : le maintien en poste des 11 CDD et des 16 intérimaires menacés de licenciement dans le cadre de la mise en place de cette modulation des horaires. Pour les salariés de l'usine, cette revendication est une manière de s'opposer au désengagement de Péchiney dans la région, et de lutter pour l'emploi des jeunes. C'est ce qu'ils ont affirmé, avec le soutien de la population, à l'occasion de plusieurs manifestations, dont une le jour de la venue dans la vallée du ministre de l'Environnement Corinne Lepage. A noter que, comme par hasard, c'est aussi le jour où la direction, oubliant (momentanément) ses impératifs de profits, avait choisi de diminuer l'activité de son four le plus polluant, sans doute pour préserver la santé des travailleurs...

La reprise s'est faite le lundi 17 juin, la direction restant bloquée sur ses positions malgré 25 jours de grève, n'accordant que quelques concessions minimes sur les embauches, ainsi que le rappel des intérimaires. Le patronat, dans sa recherche du profit, impose la flexibilité, la précarité et le chômage. Péchiney applique aussi cette politique, et se prépare à supprimer 4 000 emplois sur 40 000 dans les mois qui viennent (plan Challenge).

Les travailleurs de Marignac n'ont pas obtenu satisfaction sur les embauches, mais ils ont montré qu'ils n'étaient pas disposés à subir sans réagir la politique des patrons de Péchiney. Et lorsqu'à la rentrée la direction générale du groupe voudra imposer son plan «Challenge», elle risque bien de trouver sur son chemin les travailleurs de Marignac, comme, souhaitons-le, ceux de l'ensemble du groupe.

Correspondant LO

CLECIM
(Saint Chamond, Loire)

NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES, NOUVEAU PLAN DE SUPPRESSION D'EMPLOIS

Le site de CLECIM Saint-Chamond, qui compte essentiellement des bureaux d'études pour la conception de matériel sidérurgique, est encore particulièrement menacé par un nouveau plan de suppression d'emplois, le cinquième en 24 mois.

Manifestation le 31 janvier 1996

Le dernier à être entré réellement dans les faits se terminait le 31 mai 1995. Il avait fait tomber le personnel de Saint-Chamond de 340 à 270. Sur l'ensemble des trois sites de CLECIM (Saint-Chamond et Montbrison dans la Loire, Cergy), le nombre de salariés était tombé de 920 à 730. Le 4 décembre 1995, la direction voulait remettre cela et prévoyait rien moins que de fermer le site de Saint-Chamond. Diverses actions du personnel et le constat de carence dressé le 24 janvier 1996 par la direction départementale du Travail venaient s'opposer aux intentions de CLECIM et de son propriétaire, le groupe britannique Trafalgar House qui abandonnait début mai le plan présenté le 4 décembre 1995. Il revenait sur les 160 licenciements et la fermeture du site de Saint-Chamond.

Mais voilà que, début mars, on apprenait que ce groupe avait été racheté par plus habile ou plus gourmand que lui. Pour la somme de 6,9 milliards de francs, Trafalgar House était racheté par le norvégien Kvaerner, premier européen dans la construction navale, impliqué aussi dans la construction de plates-formes pétrolières et l'ingénierie. Une petite valse des hauts directeurs avait lieu et, au bout du compte, les nouveaux propriétaires présentaient leur note aux salariés.

Le 20 juin, un autre plan était donc présenté. Il ne garantissait l'existence du site de Saint-Chamond que jusqu'en avril 1998, prévoyait 60 suppressions d'emplois sur les trois sites, dont 26 sur Saint-Chamond avec 4 FNE et 22 licenciements, 16 sur Montbrison, dont 11 FNE et 5 licenciements à l'atelier, 18 à Cergy, dont 15 FNE et 3 licenciements. Une indemnité de départ était proposée pour les départs volontaires : 150 000 F, plus les indemnités de licenciement des employés calculées sur la base cadres.

Autre idée dont un certain Coluche aurait pu dire «qu'elle est bonne» : dans deux services où le patron veut supprimer cinq emplois, il est suggéré que dix employés, hommes et femmes, passent à mi-temps, mais avec demi-salaire dès la troisième année ... alors que certains employés de ces deux services gagnent moins de 6000 F, même avec un nombre respectable d'années d'ancienneté.

A Saint-Chamond, personne n'est prêt à accepter cette nouvelle attaque : c'est le sentiment qui s'est dégagé de l'assemblée générale tenue immédiatement après la publication de ces mesures. Tout le monde a du travail par-dessus la tête, de nouvelles stations de CAO pour les dessinateurs ont été installées, la sous-traitance est très élevée et, de plus, le chiffre d'affaires de CLECIM dépasse le milliard de francs de commandes, bien au-delà de l'objectif.

Même s'il y a quelques personnes qui se portent volontaires pour le départ, tant elles sont excédées par les mœurs patronales depuis deux ans, cela ne change pas la détermination de l'ensemble des salariés de faire face à ces menaces. Les cadres, d'ailleurs, même s'ils ne sont pas particulièrement visés par les suppressions d'emplois, ne décolèrent pas.

Les chefs de service, réunis par la direction pour entendre le «message» qu'ils devaient répercuter auprès de leurs subordonnés, ne se sont pas gênés pour exprimer haut et fort leur ras-le-bol de la situation. Au moins, la direction générale de CLECIM a réussi à se mettre tout le monde à dos.

Correspondant LO

Crédit Lyonnais

LA DIRECTION ET LE GOUVERNEMENT ALIMENTENT LE CHÔMAGE

La direction du Crédit Lyonnais vient de confirmer officiellement son intention de supprimer d'ici fin 1998 plus de 5000 emplois dans l'entreprise.

Elle avait préparé cette annonce par diverses réunions où elle avait expliqué aux syndicats ses plans de suppressions par grands secteurs d'activité en osant présenter cela comme «*une réflexion sur la situation et les perspectives de l'emploi*». En fait de réflexion, celle de la direction était faite depuis longtemps puisqu'elle avait annoncé qu'après le deuxième plan social, il y en aurait un troisième. Et elle ne cache pas ses intentions de faire passer l'effectif de 35000 aujourd'hui à 30000 dans deux ans.

Elle ne se donne même pas la peine de justifier ses choix et, comme toutes les grandes entreprises aujourd'hui, elle met en avant la nécessité «*de continuer à améliorer la rentabilité et de concrétiser les gains de productivité dégagés depuis deux ans*», comme elle l'écrit dans sa circulaire du 24 juin 1996 adressée à l'ensemble du personnel.

Que cette politique aggrave encore le chômage, tant Peyrelevade que le gouvernement Juppé s'en moquent. Leur unique problème est vraisemblablement de réduire suffisamment les effectifs pour une éventuelle privatisation. Car dans la logique de tous les capitalistes, une entreprise rentable est une entreprise qui sait supprimer des effectifs.

La direction va entamer dans la première quinzaine de juillet des négociations avec les organisation syndicales pour les mesures du troisième plan social. D'ores et déjà elle en a annoncé la plupart comme des «pistes de réflexion». Ce sont en fait pour la plupart les mêmes mesures que pour le deuxième plan social, à savoir : travail à temps partiel ; départs en préretraite d'entreprise ou préretraite FNE ; départs aidés de l'entreprise pour projets personnels (par exemple création d'entreprise ou d'un commerce). À ces mesures s'ajouteraient l'annualisation du temps de travail avec une moyenne de 38h30 payées 39 heures, ainsi que la diminution du temps de travail : 32h30 payées 35 heures donc avec des pertes de salaire. La direction prévoit aussi des «reclassement externes» avec des formations reconversions, l'aide de l'antenne pour emploi pour trouver un autre travail et une compensation pendant deux ans pour un moindre salaire que celui touché au Crédit Lyonnais.

La direction dit que s'il y a suffisamment de volontaires, elle «*espère ainsi éviter les licenciements secs*». Mais s'il n'y en a pas suffisamment? Bien évidemment la menace des licenciements reste suspendue au-dessus du personnel. Et c'est l'inquiétude qui domine.

Mais la direction ne doit pas se réjouir car l'inquiétude peut aussi se transformer en colère. Déjà au centre administratif de Tours-Saint-Avertin 95 personnes ont débrayé vendredi 21 juin pour protester contre les suppressions de postes. Et une pétition de soutien a été signée par le personnel du Crédit Bail France à Nanterre qui fait en partie un travail similaire à celui de Saint-Avertin. Au centre Titres Paris à République, la majorité du personnel a fait savoir ses exigences par une pétition alors que ce service de 170 personnes va être réduit à 60 personnes.

Ce n'est pas seulement au Crédit Lyonnais, dont les déboires sont connus, que des emplois sont supprimés. A la BNP, qui fait elle des bénéfices, la direction supprime aussi des effectifs, en particulier dans les centres administratifs. Des débrayages ont eu lieu le jeudi 20 juin à l'appel des syndicats CFDT, CGT et FO dans plusieurs centres. Au CIC et surtout au Crédit Foncier, le personnel a aussi débrayé à plusieurs reprises pour manifester son inquiétude face aux menaces sur l'emploi.

La direction du Crédit Lyonnais, comme le gouvernement, essaie de profiter du trouble créé dans le personnel par la révélation des pertes financières. Mais le cynisme de ces gens-là est tel qu'ils en oublient qu'ils ont en face d'eux des salariés doués de raison, qui ne vont peut-être pas accepter plus longtemps d'être pris pour des imbéciles à qui on veut faire payer les pots cassés d'une situation dans laquelle ils n'ont aucune responsabilité.

Supprimer 5000 emplois alors qu'il y a des millions de chômeurs, bien c'est une politique criminelle, que les travailleurs sauront mettre en échec s'ils s'y mettent tous ensemble.

Correspondant LO

Manifestation du 13 avril 1995 à Paris AFP

Crédit Lyonnais
Saint-Avertin, Indre-et-Loire

DES SUPPRESSIONS DE POSTES EN PERSPECTIVE... DES RÉACTIONS AUSSI

Pour préparer son 3e plan social, la direction du Crédit Lyonnais multiplie les réunions de «groupes de travail sur l'emploi». Le 7 juin, lors d'une de ces réunions, spécifique aux emplois administratifs, elle a annoncé son projet de supprimer 550 postes d'ici fin 1998. Le centre de Saint-Avertin, à lui seul, compterait 110 suppressions soit 39% de l'effectif.

Bien sûr, au centre, cette nouvelle est tombée comme un coup de massue. A peine un an après la fermeture du centre de Rillieux dans le Rhône, dont une trentaine d'employés ont été mutés à Saint-Avertin, les questions sur l'avenir allaient bon train. Ce qui choquait aussi beaucoup c'est que le directeur du centre fait partie de la délégation patronale à ces réunions de groupe de travail. Pourtant, au personnel, il dit qu'il se bat pour apporter du travail sur le centre !

Le 11 juin, la CGT organisait une réunion d'information à laquelle participaient 120 personnes (soit les deux tiers de l'effectif présent ce jour-là). Le personnel y décida d'aller porter une pétition au directeur à l'occasion de la réunion de Comité d'Entreprise du 21 juin. Ce serait l'occasion de lui demander des comptes.

La semaine précédant le débrayage, une petite équipe d'employés combatifs militaient pour convaincre leurs collègues de faire grève. La CFDT, réticente à la présence des employés au CE, voulut que le directeur en soit informé, ce qui fut l'occasion pour lui de chercher à faire échouer ce débrayage par l'intermédiaire de sa hiérarchie. En effet celle-ci annonçait dans les services que cette action était inutile puisque le directeur passerait dans les services...

La manœuvre ne fut pas très efficace puisque, le 21, nous nous sommes retrouvés à 111 dans le hall. La CFDT tergiversant, un nouveau vote trancha majoritairement pour une suspension de séance du CE au cours de laquelle les délégués feraient un compte-rendu. Dans les faits le directeur ayant traîné dans les parages du rassemblement, les délégués l'ont interpellé et les salariés ont eu l'occasion de juger ce monsieur.

Tout le monde était donc content de ce débrayage. A suivre !

Correspondant LO

Renault

de Flins à Valladolid : MÊME PATRON, MÊME EXPLOITATION

À l'heure où Renault supprime dans son usine de Flins la 3e équipe, dite de nuit partielle, créée il y a à peine 3 ans, le patron fait pression sur les syndicats de sa filiale espagnole, Renault Fasa (12 000 salariés), pour en créer une à l'usine de montage de Valladolid.

À Flins, la mode est à la variabilité, c'est-à-dire que la direction veut dans un premier temps, et dès septembre, nous faire travailler 28 minutes de plus en équipe du matin, 4 dans celle d'après-midi, sans pause supplémentaire et comme actuellement sans repas pendant le temps de travail. Elle cherche, à terme, à sortir sur deux équipes la production faite auparavant par trois.

À Valladolid, le patron exerce un chantage à l'emploi. Il exige des syndicats qu'ils acceptent 15 samedis de travail par an sans paiement d'heures supplémentaires, la diminution de moitié de la prime d'équipe de nuit et des mesures de chômage partiel plusieurs mois durant pour près de 1 000 ouvriers. En échange de quoi, il s'engagerait à créer une équipe de nuit, à investir 5,7 milliards de francs et, royal, à garantir l'emploi jusqu'en l'an 2000. Il prétend même que tout cela générerait la création de 1 000 emplois. En réalité, il veut faire passer la production de Valladolid de 920 à 1 370 voitures par jour (un niveau proche de celui de l'usine de Flins) tout en rognant sur les salaires. Et si son plan est refusé, il menace de supprimer 2 000 emplois.

Ce plan, publié dans le journal *Les Échos* et porté à la connaissance de tous à Flins par un tract CGT, rappelle beaucoup la campagne menée par la direction pour la création de la 3e équipe, il y a quelques années. À l'époque, on présentait les millions d'investissements comme une garantie pour l'avenir, et on faisait miroiter plusieurs centaines d'embauches. Mais l'objectif de la direction était d'augmenter le temps d'utilisation des installations par la création d'une équipe de nuit et, pour dégager le temps nécessaire, de supprimer les repas pendant les équipes de jour.

Aujourd'hui, le bilan est dur : la production a augmenté mais, s'il y a bien eu quelques centaines d'embauches, les effectifs n'ont jamais cessé de diminuer, les constantes réorganisations du travail visant à faire produire autant ou plus de voitures par moins d'ouvriers.

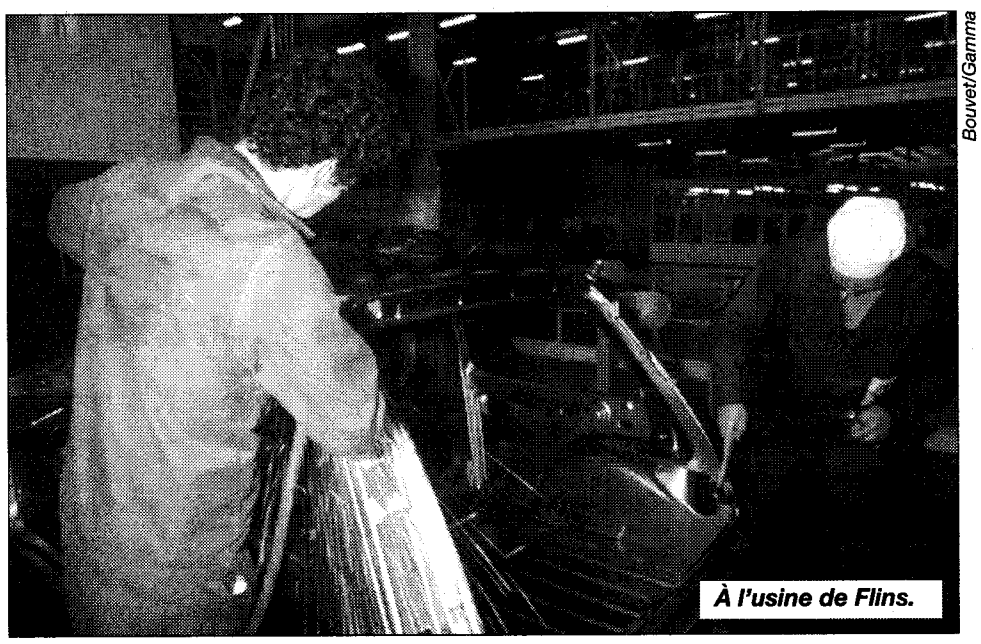
Bouvet/Gamma

À l'usine de Flins.

Le tract de la CGT Flins, au lieu de souligner la similitude des situations entre Flins il y a trois ans et Valladolid aujourd'hui, dénonçait au contraire «*le déclin de l'usine*» de Flins. Et il poursuivait : «*Il est clair que l'augmentation de la production en Espagne va être vendue pour une forte partie sur le marché français. (...) Pour la CGT, cette politique d'exportation de nos productions est scandaleuse et suicidaire pour l'entreprise et ses salariés (...)*»

Ainsi, à l'usine de Flins la CGT n'est pas gênée de défendre l'idée que chaque usine du groupe aurait des intérêts propres, différents de ceux des autres usines. Au contraire tout cela montre que la direction tente à Valladolid la même opération qu'à Flins, essayant partout de faire avaler, aux travailleurs des différentes usines les uns après les autres, les mêmes projets antiouvriers.

Alors, loin d'être concurrents avec nos camarades d'Espagne, nous aurions tout intérêt à faire cause commune et à nous opposer ensemble aux projets de la direction.

Correspondant LO

GEMS
Général Electric Medical Systems
(Buc, Yvelines)

Au service après vente :

GRÈVE CONTRE LES LICENCIEMENTS

Lundi 17 juin, à l'appel des 3 syndicats (CGT, CFDT, FO) l'immense majorité des techniciens et ingénieurs de maintenance qui assurent dans toutes les régions de France la réparation du matériel radiologique fabriqué par l'entreprise GEMS (IRM, Scanners, Radiologie conventionnelle, échographie, etc.) s'est mise en grève.

Cette grève fait suite à l'annonce par la direction de son plan de «redéploiement» qui n'est, en fait, rien d'autre qu'un plan de licenciements.

Tous ne voient qu'une chose : ce plan c'est 20 ingénieurs et cadres, 44 techniciens, 2 administratifs en moins. Tout cela pour réduire les coûts salariaux et garantir une marge déjà très conséquente. Alors qu'en même temps la moyenne hebdomadaire de travail effectuée par le personnel dépasse les 42 heures et qu'entre 20 et 30% des semaines travaillées dépassent 44 heures, la direction veut supprimer du personnel.

Dès le premier jour de grève, la liste des grévistes parvenait à Buc par la messagerie électronique. Dans ce secteur qui n'a pratiquement jamais connu de grève tout le monde était surpris de l'ampleur de la participation : environ 280 grévistes, soit 85% des effectifs présents : du jamais vu.

Durant toute la semaine la participation resta d'un niveau égal. Un point quotidien était fait, et les grévistes de la région parisienne réunis à Buc se succédaient au téléphone et sur les claviers pour maintenir le moral et remotiver leurs collègues basés en province.

Car les obstacles à la mobilisation sont nombreux. Bien que rattachés à une même antenne administrative, les salariés s'y rencontrent rarement, compte tenu de la superficie importante des régions à couvrir. Les horaires décalés n'arrangent rien non plus. Certains ont même leur bureau chez eux et ne sont reliés aux autres que par le téléphone et la messagerie électronique. Dès le 2e jour, des rencontres entre une délégation de syndicats et de grévistes et la direction eurent lieu plusieurs fois par jour. Les comptes rendus en assemblée pour les grévistes réunis à Buc, puis par téléphone et fax au personnel de province, permirent à tous de suivre les évolutions de la grève.

Au cours de la première rencontre, la direction ne trouva rien de mieux que de déclarer que les grévistes prenaient les clients et les patients en otage. Ce qui fit rigoler et enrager la délégation entière... Si c'est la langue de bois de la direction qui surprend le plus les grévistes de la délégation, ce sont ses grandes manœuvres qui les ont le plus écœurés quand elle demanda que la délégation soit moins importante (en clair sans gréviste) ou fit circuler de fausses nouvelles en province : elle exigea un service minimum et téléphona à un technicien chez lui, tard le soir, en lui disant qu'il y avait réquisition du préfet. Lorsque cela fut connu à Buc, tous téléphonèrent pour rétablir la vérité.

Le mercredi 19 juin, 200 salariés de Buc assistèrent à une assemblée d'information sur l'évolution de la grève. Les jours suivants la direction fit quelques concessions sur la forme mais refusa d'annuler son plan, misant sur un émoussement du mouvement. Lundi 24 juin, elle annonçait qu'elle avait fait toutes les concessions possibles et ne pouvait aller plus loin, avant de claquer la porte. Mardi 25, des votes ont eu lieu, qu'ont décidé de la reprise. Le moral restye bon après ce mouvement que personne ne prévoyait.

En deux mois, c'est le deuxième mouvement important qui secoue, à Buc, le grand trust Général Electric.

Correspondant LO

Projet de fusion entre Dassault et l'Aérospatiale

DES RAFALES DE MILLIARDS PUBLICS VERS LES CAISSES PRIVÉES

Charles Millon, le ministre de la Défense, a profité de la foire aux armes, baptisée Euro-Satory, pour annoncer la conclusion imminente du projet de fusion entre Dassault, constructeur privé, et l'Aérospatiale, entreprise publique.

L'idée de ce rapprochement ne date pas d'hier puisqu'à plusieurs reprises depuis 1976, le gouvernement français l'avait évoqué. Pourtant, jusqu'à présent, il s'était heurté à la résistance de la famille Dassault, actionnaire principal du groupe portant son nom, qui arguait notamment du fait que son groupe était dans une bien meilleure situation financière que l'entreprise publique, dont les pertes sont évaluées à 2 milliards de francs pour 1995.

Chirac était pourtant revenu à la charge en février dernier, en prônant la création d'ici deux ans d'un «pôle aéronautique» regroupant des activités civiles et militaires et capable de résister à la concurrence internationale. Il avait même désigné un «comité de pilotage» chargé d'étudier les conditions de cette fusion et de lui remettre son rapport d'ici le 30 juin. Or, d'après le quotidien *Les Échos*, Serge Dassault, président de Dassault-Aviation, et Louis Gallois, président de l'Aérospatiale, n'auraient pas attendu cette échéance pour présenter «un accord industriel préliminaire».

Ce changement d'attitude de Dassault, s'il se confirme, ne pourrait s'expliquer que par des concessions avantageuses de la part du gouvernement. L'avionneur a-t-il obtenu des assurances quant aux commandes que l'armée pourrait passer pour le *Rafale*? A-t-il obtenu que l'État, avant la fusion, injecte les milliards réclamés dans le capital d'Aérospatiale? En tout cas, le groupe issu de ce rapprochement aurait une valeur estimée à 30 milliards de francs, et la famille Dassault conserverait 27% de son capital, ce qui n'est déjà pas si mal, lorsqu'on sait que les actionnaires de Dassault ont bâti leur fortune grâce aux commandes militaires et aux fonds versés par l'État.

Et ce n'est pas tout. Les discussions continueraient avec le gouvernement sur «la sauvegarde des intérêts patrimoniaux». Des filiales très rentables échappent à la fusion, comme Dassault Systèmes (évaluée à plus de 5 milliards), sans compter Immobilière Dassault, qui récolte les royalties sur les locaux et brevets que possède toujours la famille Dassault. D'après le journal *Les Échos*, la participation de 27% que possédera Dassault dans le nouveau groupe échappera à l'impôt sur les grandes fortunes, et même les droits futurs de succession feraient partie des marchandages. *Le Monde* précise comme s'il y avait le moindre doute : «*Dans les milieux gouvernementaux, on indique qu'il n'est pas question de spolier la famille Dassault de ses droits*»!

Alors, du point de vue des Dassault, pourquoi se gêner? N'ont-ils pas en Chirac un vieil ami de la famille et un politicien redevable, puisqu'elle a largement contribué à financer les débuts de sa carrière?

Quant à la facture, il n'est pas nécessaire de chercher pour savoir à qui ils vont la présenter...

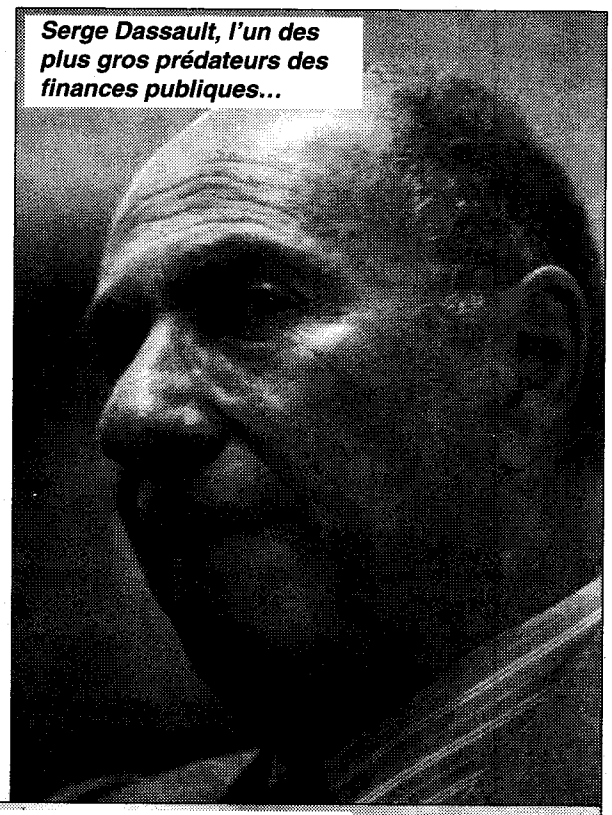

Serge Dassault, l'un des plus gros prédateurs des finances publiques...

Gamma

... grâce, en particulier, au **Rafale**, *un appareil de haut vol*

Ferrara/Gamma

Dassault-Argenteuil

QUAND LES SYNDICATS VEULENT AIDER LE PATRON

Il y a quelques semaines, Dassault avait lancé une campagne de presse vantant le *Rafale*, et revendiqué un budget conséquent pour cet avion militaire dépendant de la loi de programmation militaire. Bien sûr, il ne parlait pas de ses bénéfices. Par contre, les salariés de son entreprise et les sous-traitants étaient menacés, puisqu'il conditionnait l'emploi à l'aboutissement de ses exigences.

Les syndicats se sont tous engouffrés sur ce terrain, et ont repris à leur compte cette campagne : demander des crédits militaires au gouvernement, en faisant cause commune avec la direction. De la part des cadres de la CGC, qui est l'antichambre de la direction générale, rien d'étonnant. Celle-ci a proposé une manifestation devant Matignon le 25 juin. Le problème, c'est que les autres syndicats s'y sont tous ralliés, sur le thème «*Oui au Rafale*».

Chacun a voulu être le meilleur défenseur de l'entreprise, du *Rafale*, et de la France. On peut citer un tract paru à Argenteuil : «*300 Rafale pour la France et autant à l'export, c'est une réelle communauté d'intérêt entre nous et Serge Dassault*». C'est la CGT qui signe.

Les syndicats ont donc tous essayé de convaincre les salariés de participer à la manifestation, même si, dans la CGT d'Argenteuil, une opposition à cette union sacrée s'est manifestée. On a vu des chefs de service solliciter «leurs gars». Finalement, environ 250 salariés d'Argenteuil (sur les 1450), pour beaucoup ingénieurs et cadres, ont cédé aux chants des sirènes.

Vu la tête plutôt morose de ceux qui revenaient de la manifestation à Matignon (où étaient conviés non seulement les 9200 salariés de l'entreprise, mais aussi ceux des sous-traitants), cette montée à Matignon n'a pas dû être un gros succès. Pourtant les travailleurs auraient bien des objectifs à se fixer : Dassault-Aviation a accumulé 10 milliards de trésorerie, soit plus d'un million de francs par salarié, et continue malgré la «crise» des équipements de guerre à faire de confortables bénéfices. De plus Dassault Serge verse un «petit» chèque confortable à Serge Dassault, puisque «Immobilière Dassault» (possédée en totalité par la famille Dassault) ponctionne l'équivalent de 1800F par mois et par salarié à Dassault-Aviation (pour la location des locaux et les brevets).

Ce n'est certainement pas en défilant «pour» Serge Dassault qu'on le fera payer. Il n'en faut pourtant pas moins nous défendre. C'est-à-dire prendre en charge nos luttes, mais surtout les diriger et les contrôler nous-mêmes et à notre compte.

Les plans dits «sociaux» se sont succédé ces dernières années, et il est possible qu'il y en ait d'autres à l'heure où les suppressions de postes dans l'industrie d'armement sont à l'ordre du jour. On ne tient pas à construire des *Rafale* ou autres matériels de guerre. On tient à pouvoir vivre de notre travail, et pourquoi pas en faisant des choses utiles.

Et il faudrait, pour commencer, soustraire à Dassault la gestion intégrale, et en fait secrète, de la société à son seul profit. Il faut que nous sachions où passe l'argent des différentes avances, subventions, commandes d'État, quels sont les réseaux par lesquels s'évaporent des masses d'argent, qui en bénéficie et quelles sont les complicités.

Alors, il faudra, non soutenir Dassault, mais l'affronter pour que tout cet argent serve au maintien de nos emplois, de notre niveau de vie. Oui, il faut stopper la détérioration du capital humain et de connaissances dont il fait un gâchis avec la connivence de l'État et qui pourraient être utiles à l'ensemble de la société.

Correspondant LO

RATP Région parisienne

LA DIRECTION VOUDRAIT «AMÉLIORER LE DIALOGUE SOCIAL» EN ACHETANT DES SYNDICATS

La direction de la RATP et six syndicats sur sept ont signé le 30 mai un «*protocole d'accord relatif au droit syndical et à l'amélioration du dialogue social*» qui remplace le précédent datant de 1970. La CGT, qui a refusé de signer, est de loin le syndicat le plus important, puisqu'elle recueille près de 45% des voix aux élections professionnelles.

Le patron de la RATP Jean-Paul Bailly s'est évidemment félicité de cet accord qui ne serait pas seulement «*un dispositif réglementaire mais culturel*».

De quoi s'agit-il? Pour la direction il faut, selon les termes de l'accord, «*rechercher d'abord des solutions non conflictuelles aux problèmes*» et «*instituer, avant le déclenchement d'une grève une procédure de prévenance dite "d'alarme sociale"*».

Dans le même ordre d'idées «*la grève constitue un échec du dialogue social. Les partenaires sociaux doivent rechercher les moyens de rendre les conflits moins nombreux*».

Il s'ensuit donc une procédure compliquée de discussions à plusieurs étages, censées désamorcer les conflits virtuels. Le délai de préavis, jusqu'à présent de cinq jours, peut être allongé d'un préalable de cinq jours pour négocier. Le but étant que «*les organisations syndicales conviennent de privilégier les formes d'appel à la grève capables de concilier la volonté des agents de manifester leur désaccord, avec le souci de respecter les voyageurs et les valeurs fondamentales du service public*». Dans cette rédaction, ce sont les syndicats qui sont implicitement accusés de ne pas respecter le service public en cas de grève, alors que la direction malmène le public tout au long de l'année, et pas seulement les jours de grève. Et surtout, il s'agit, sans que l'expression soit écrite, d'instaurer une sorte de «service minimum» en cas de grève, ce que, jusqu'à présent, les syndicats s'étaient toujours refusé à accepter.

D'ailleurs la directrice des Ressources Humaines de la RATP explique crûment que «*la méthode que nous avons choisie est plutôt une manière d'éviter que le service minimum nous soit imposé de l'extérieur*», par la loi, par l'État.

Les syndicats signataires ont donc bradé, sinon le droit de grève, du moins son esprit.

La «philosophie» de cet accord est que les travailleurs n'auront plus besoin de lutter, parce que les syndicats pourront discuter davantage. Bien entendu, pour les syndicalistes qui collaborent habituellement avec la direction, cette attitude n'a rien de nouveau.

En contrepartie de cette acceptation, la RATP a cédé quelques avantages aux organisations syndicales, des postes de permanents syndicaux en plus ainsi que des «journées-agents», laissées en partie à leur discrétion, selon un barème compliqué. De plus les syndicats auront la possibilité de convertir une partie de leur crédit d'heures... en argent. Des heures ou du fric, la direction leur laisse en partie le choix!

Le système est calculé pour avantager les «petits syndicats», c'est-à-dire tous sauf la CGT. Ainsi la CFDT s'en félicite en écrivant que «*nous arrivons désormais à une situation plus équilibrée*».

La CGT a hésité avant de refuser, à juste titre, de signer ce protocole. Quant au personnel, il n'est pas lié par des bureaucrates syndicaux qui ne songent qu'à leurs intérêts de boutiques, et se soucient, soit dit en passant, aussi peu du service public que la direction.

Correspondant LO

Si certains dirigeants syndicaux ont accepté de signer l'accord de la direction, les travailleurs, eux, n'ont rien signé et en novembre-décembre derniers ils n'ont respecté ni préavis, ni service minimum

LO

La Poste

QUAND LA DIRECTION VEUT NOUS FAIRE SUIVRE L'EXEMPLE BRITANNIQUE

Le mois dernier, le journal d'entreprise de la Poste française, *Forum*, publiait un long article intitulé : «*La poste britannique où le client est roi*». Il s'agissait de faire la démonstration, avec le prétendu «exemple» de la Royal Mail à l'appui, qu'il serait possible de «*concilier avec bonheur rentabilité et service public*» – chose que le gouvernement français voudrait bien faire avaler ici aussi bien aux postiers qu'au public.

Suivait un portrait idyllique fait de postiers heureux (il est vrai parfois un peu «perplexes» face aux changements, reconnaissait l'article), de clients comblés et de patrons satisfaits – et pour cause puisque cette année la poste britannique aura fait la bagatelle de 4 milliards de profits! Et l'article ventait par le menu les mille et une astuces par lesquelles la poste britannique fait dans le commercial en s'efforçant d'y «intéresser» ses agents.

Reste que les 134 000 postiers britanniques sont tellement «perplexes» et pas si «intéressés» que ça que, depuis le début de ces transformations il y a un peu plus de deux ans, la poste a été le secteur économique le plus touché par les grèves sauvages à répétition. Le mécontentement est arrivé à un tel point que pour la première fois depuis 1988 les dirigeants syndicaux se sont sentis obligés d'organiser une série de grèves nationales de 24 heures dont la première, suivie massivement, a eu lieu le 21 juin, la prochaine étant prévue pour le 27 juin.

Ce mouvement vise la toute dernière invention des stratèges de la poste, le «plan employé». Il s'agit d'un ensemble de mesures concernant à la fois les salaires et les conditions de travail.

Sur le plan des conditions de travail, les travailleurs seraient subdivisés en petites équipes, chacune ayant à charge une tâche déterminée (par exemple un secteur géographique pour les facteurs). Les délégués n'auraient plus de droit de regard sur l'allocation des tâches (qui dépendait évidemment beaucoup du dynamisme de chacun d'eux, mais quand même constituait une petite protection contre les chefs trop zélés). Ce serait à chaque équipe de se débrouiller, y compris en se chargeant de faire le travail des malades ou des agents en congé, en faisant des heures à l'œil si besoin.

Sur le plan salarial, les grades d'exécution seraient refondus en un seul sur trois échelons, avec suppression de l'avancement à l'ancienneté. La structure de la paie serait modifiée de façon à supprimer toutes les primes antérieures (heures supplémentaires, week-ends, technicité, etc.) qui seraient remplacées par des primes de fonction variables suivant les performances de l'équipe. En théorie, deux tiers des postiers y gagneraient dans l'immédiat. Mais en théorie seulement, car cela suppose que les équipes atteignent leurs objectifs. Et surtout, derrière ces chiffres ronflants, les postiers anglais ont découvert deux «détails» : le fait que le montant de la paie pris en compte pour la retraite des postiers... baisserait de 30%, et que les pauses ne seraient plus payées.

Moyennant quoi, évidemment, les patrons de la Royal Mail peuvent se permettre de promettre un peu de rallonge pour certains puisqu'ils se remboursent largement sur le dos de tous!

L'ironie de tout cela, c'est que malgré la «qualité de service» vantée par *Forum*, cette réforme devrait s'accompagner de la suppression de la deuxième distribution quotidienne de courrier qui existait encore, en théorie au moins, dans les grandes villes.

Voilà donc l'«exemple» dont rêvent les patrons des postes françaises. Mais, exemple pour exemple, on peut penser que, comme leurs camarades anglais, les postiers français réserveront à ces chimères l'accueil qu'elles méritent.

F. R.

Dans les entreprises

Roussel-Uclaf

QUAND LES CRITÈRES DE RENTABILITÉ ENTRAVENT LA RECHERCHE MÉDICALE

Jeudi 20 juin, à l'appel des syndicats de l'entreprise, d'associations de femmes comme la CADAC, des partis politiques, PCF, LO, LCR, MDC, Verts et PS, un rassemblement s'est tenu devant les portes de Roussel-Uclaf, à Romainville, pour protester contre la suspension du développement d'un médicament contre le cancer du sein.

Les manifestants réclamaient la reprise du développement de ce médicament. À ce jour la direction n'a pas encore annoncé cette reprise…

Le RU 58668 s'est avéré efficace dans le traitement d'une forme de tumeur cancéreuse humaine implantée sur l'animal. Après des années de recherche, et ce succès pharmacologique, la direction n'a pas poursuivi le développement de cette molécule.

Comme pour tous les produits, elle a fait une recherche de rentabilité. Elle n'a pas voulu le développer seule pour ces raisons et cherché un co-développeur. N'ayant trouvé personne qui la satisfasse, elle s'est contentée d'envoyer du produit à Cincinnati, mais comme elle est en pleine réorganisation aux États-Unis, rien n'a été fait. Ce n'est que tout récemment que la recherche sur le cancer est devenue «stratégique».

Il n'y a pourtant pas de temps à perdre. Pour savoir si ce médicament est efficace sur la femme, il faudrait poursuivre le développement, passer aux essais cliniques. Si l'efficacité de ce produit se vérifiait, il faudrait encore au moins huit ans avant que le médicament puisse être mis à la disposition des malades.

Il y a des vies humaines à sauver, et il est inadmissible qu'une poignée de financiers puissent décider de développer ou pas un médicament utile, uniquement en fonction des profits qu'ils peuvent en tirer.

Correspondant LO

Leur société

À BAS LES DISCRIMINATIONS CONTRE LES IMMIGRÉS

Depuis plusieurs mois, et en particulier depuis que les «réfugiés de Saint-Ambroise» à Paris ont démontré leur volonté de ne pas céder, des mouvements de protestation, des grèves de la faim ont été organisés dans diverses villes où vivent des immigrés «sans papiers», qui se sont regroupés pour obtenir la régularisation de nombreuses situations que l'application des lois Pasqua ainsi que divers règlements ou pratiques condamnent à vivre sous la menace d'expulsions.

A Paris les sans papiers africains qui ont successivement occupé la paroisse Saint-Ambroise, puis le gymnase Japy, puis l'entrepôt Pajol ont tenté un moment d'occuper la mairie du 18e. Ils se sont bien vu promettre l'intervention de médiateurs, mais ils n'ont pas encore reçu d'engagement précis des autorités. A Lyon, treize Algériens viennent d'arrêter un jeûne collectif après avoir obtenu partiellement satisfaction. A Lille, diverses associations et personnalités demandent que soient examinés de façon positive quelque 269 dossiers.

En Seine-Saint-Denis, 95 habitants du département privés de titres de séjour légaux se sont regroupés dans une coordination «pour le droit de vivre en famille» et occupent depuis le 8 juin un local à Saint-Denis. Ce sont comme ailleurs des parents d'enfants français auxquels la préfecture refuse un titre de séjour, les privant ainsi de travail et du droit de se loger, et qui, «tolérés» en France, vivent dans une situation précaire et sous la menace d'une reconduite à la frontière. Ce sont des jeunes qui, parvenus à la majorité, se retrouvent brusquement clandestins, ou encore des jeunes entrés hors du regroupement familial. Ce sont des membres de couples franco-étrangers et là aussi treize personnes ont entamé un mouvement de grève de la faim depuis le 20 juin. Il existe aussi des mouvements dans le 13e arrondissement. Enfin, dans le 20e arrondissement de Paris, le foyer de travailleurs immigrés de la rue du Retrait a été envahi par la police le 19 juin, et une manifestation de protestation était prévue sur place le samedi 29 à 15 heures.

Dans tous les cas, c'est à force de ténacité, de sacrifices, d'actions de solidarité que certains reculs de l'administration sont obtenus.

Les problèmes posés par les sans papiers qui organisent aujourd'hui diverses actions soulèvent une partie des problèmes qui se posent aux étrangers et aux immigrés depuis des années. Des années où les démagogues à la Le Pen, mais aussi les politiciens de droite et de gauche, qui n'ont pas voulu lui laisser le terrain libre, ont encouragé les tracasseries et la précarité dont les immigrés sont victimes, tout comme ils ont laissé se développer les préjugés xénophobes, les encourageant à la manière d'un Mauroy qui osa dire quand il était ministre que la grève des travailleurs de Citroën, en mai 1982, était la grève des ayatollahs et qui aujourd'hui tente de se donner bonne conscience en défendant les sans papiers de Lille. Et ces problèmes risquent de se poser avec d'autant plus de gravité que le gouvernement – même s'il semble un peu hésitant – projette une aggravation de la législation anti-immigrée.

Toutes ces mesures discriminatoires en vigueur ou projetées sont autant de raison pour les travailleurs de montrer leur solidarité avec tous ceux qui mènent autant qu'ils le peuvent leur lutte pour arracher le droit de vivre normalement dans ce pays.

Henriette MAUTHEY

Île de La Réunion

12000 TRAVAILLEURS DANS LES RUES DE SAINT-DENIS

À la Réunion, le 13 juin, à l'appel des syndicats, des milliers de travailleurs du public et du privé se sont mis en grève. En majorité ce sont les fonctionnaires qui ont répondu. Il y a eu aux Douanes jusqu'à 90% de grévistes, 63% à La Poste et à l'ANPE.

Hormis les fonctionnaires, il y avait également des travailleurs du Bâtiment, des employés des mairies, les maîtres auxiliaires, les dockers, les infirmières et les pharmaciens. Dans les rues de Saint-Denis, pas moins de 12000 manifestants ont défilé.

Ce qui a poussé les organisations syndicales à déclencher la protestation, c'est le désaccord entre l'Intersyndicale et le gouvernement à propos de la mauvaise tournure qu'a prise «l'Observatoire des Prix et des Revenus» mis en place par les deux parties au lendemain des fameuses «Assises de l'égalité et du développement» du 9 février dernier. Le dit Observatoire, qu'ont réclamé les syndicats, a pour but d'étudier les prix et les salaires pratiqués à La Réunion pour qu'ensuite puissent être établis des «réajustements». Le problème, c'est que le gouvernement n'a pas attendu le premier rapport prévu en juillet prochain pour vouloir «réajuster»… les salaires des fonctionnaires, puisqu'il semble être prêt à supprimer l'indice de correction (1,23%) appliqué aux salaires des fonctionnaires.

D'où la mauvaise mine de l'Intersyndicale qui a claqué la porte de l'Observatoire au nez de son président, Bernard Pêcheur, envoyé par le gouvernement. Mais les syndicats espèrent bien que cette porte puisse à nouveau se rouvrir «*afin de rechercher ensemble les voies et les moyens de progrès dans l'île… et de lutte pour le développement économique et social*» : paroles de Georges Marie Lépinay porte-parole de l'Intersyndicale et ex-secrétaire de la CGTR.

Heureusement dans tout ce «ralé-poussé», les travailleurs n'ont pas perdu le sens des réalités comme en témoignaient leurs revendications et leurs protestations.

Le 13, dans la rue, ils disaient «*Non à une fonction publique à deux vitesses*». Ils ont réclamé plus de postes pour l'enseignement, pour La Poste, et de façon générale dénoncé les mesures antiouvrières du gouvernement. Sur des banderoles, on pouvait lire «*Non au PDA*» (le Plan de Développement Actif proposé par le PCR qui remet en cause la surrémunération des fonctionnaires), banderoles que les dirigeants de la CGTR ont fait retirer au moment des prises de parole. Bien évidemment, le président de l'Observatoire, Pêcheur, n'a pas été épargné, du moins en paroles. On entendait çà et là «*Pêcheur menteur*», «*Pêcheur aux requins*». Mais cela n'a pas empêché le syndicaliste Lépinay, au détour d'une phrase de son allocution, de se poser avec fausse naïveté la question de savoir où l'on pourrait bien prendre l'argent nécessaire au financement de nouveaux emplois, si on ne le prend pas dans la poche des fonctionnaires! Quant au PCR, il s'en prenait au lendemain de cette manifestation, dans son quotidien *Témoignages*, à l'«*égoïsme des fonctionnaires qui montre l'extrême difficulté à sortir La Réunion de son statut colonial pour l'amener à devenir une société moderne dans laquelle doivent s'effacer prioritairement les différences de revenus*»! Pour lui, entre les travailleurs, par un nivellement par le bas, mais pas entre travailleurs et capitalistes.

Ceci dit, cela faisait longtemps qu'autant de travailleurs ne s'étaient mobilisés à La Réunion.

Correspondant LO

LE PCF SE QUESTIONNE... POUR NE PAS DONNER DE RÉPONSE AUX TRAVAILLEURS

Lors de la dernière réunion de son Comité national, la direction du PCF a discuté de la préparation de son prochain congrès – le 29e – qui se tiendra du 17 au 21 décembre prochain.

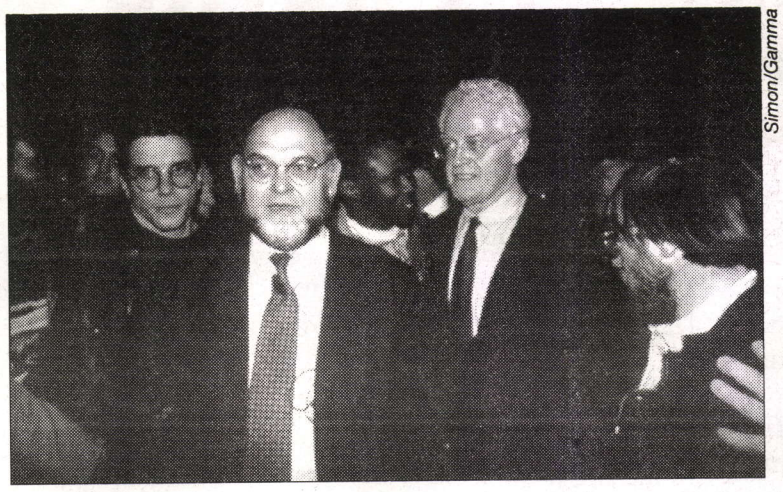

Simon/Gamma

Hue et Jospin au forum de Bercy. Vers quelle énième édition de la «politique de gauche» vont-ils ?

Désormais la direction ne soumettra plus à la discussion un texte unique, comme il était d'usage jusqu'alors, mais un ensemble de propositions découpées en cinq thèmes, « non ficelées » comme se plaisent à dire les responsables. Cette formule devrait permettre aux militants de l'enrichir dans le débat, expliquent-ils, ajoutant qu'il faut y voir les signes d'une profonde innovation, une volonté d'ouverture quasiment historique.

En fait d'innovation, la démarche n'est pas bien nouvelle. Elle ne fait que singer la pratique en usage depuis longtemps, au PS en particulier.

En guise d'ouverture, on a remplacé des formules péremptoires par une multitude de phrases interrogatives. À l'exemple de cet extrait du document qui a pour fonction d'ouvrir le débat : « *Avons-nous raison de nous fixer l'objectif d'une alternative progressive ? Les conditions en sont-elles créées ? Peuvent-elles l'être ? Comment ? N'est-il pas plus important de contribuer à rassembler dans l'action pour faire reculer la droite et le grand patronat ?..* » etc. Reste donc à chacun des militants à s'évertuer à trouver dans ce catalogue de questions une orientation politique… Et lorsque le texte ne pose pas de question, il énumère les divergences qui se sont exprimés au sein du Comité national. Ainsi, par exemple, évoquant la proposition de pacte unitaire pour le progrès et la campagne des « forums pluralistes », le texte signale que « *pour certains* (membres du Comité national), *le parti est allé trop loin, d'autres (…) estiment que la mutation reste à faire* ».

La formule adoptée ne gagne pas en clarté. Et de plus, derrière ce brouillard verbal, bien malin qui dira où se loge la démocratie militante, celle qui aide pour comprendre et pour agir. Sauf si l'on donne à ce terme le sens qu'il prend pour la social-démocratie.

En fait l'objectif de la direction du PCF n'est pas de fournir des options claires permettant à ses militants de proposer aux travailleurs des objectifs précis, correspondant aux nécessités et à l'urgence de la situation. La démarche de Hue et des siens vise à cultiver l'image d'un parti qui serait considéré par ses éventuels partenaires et, de façon plus générale, par la bourgeoisie comme un parti « comme les autres ».

Mais ces changements de forme laissent entières les questions de fond. Ces questions, le PCF les évoque, c'est vrai, de façon ambiguë. Le document du Comité national fait état des éléments sans lesquels, selon lui, une politique ne pourrait être « *qualifiée de politique de gauche* ». Une telle politique devrait, pour résumer, s'attaquer à l'argent-roi, orienter cet argent vers les investissements utiles et créateurs d'emplois, contrôler les mouvements de fonds, réformer la fiscalité ; etc. On peut en discuter. Mais cette discussion n'a de sens que si l'on discute en même temps – c'est indissociable – des conditions indispensables pour la mettre en œuvre.

Questions pour questions, puisque c'est de mode : à quoi sert-il d'énoncer les éléments essentiels d'une politique de gauche s'il n'est pas précisé à l'avance quelles garanties, quels préalables le PCF mettrait à sa participation au gouvernement, et ce qu'il fera si ses exigences ne sont pas acceptées ? Ou au cas où elles seraient acceptées par le PS – il n'en prend pas aujourd'hui le chemin – quelle serait son attitude si ce dernier tourne le dos à ses engagements ? Cela c'est vu. C'est même le contraire que l'on n'a jamais vu.

Les dirigeants du PCF jurent leurs grands dieux qu'ils ne veulent pas « refaire ce qui a échoué ». Ils seraient plus convaincants s'ils donnaient, dès maintenant, des réponses sans ambiguïté à ces questions.

Jean-Pierre VIAL…

Mutation : LE « NON À MAASTRICHT » N'EST PLUS CE QU'IL ÉTAIT…

L'évolution affichée de sa position sur Maastricht, telle qu'elle ressort de la discussion de son dernier Comité national, apporte la preuve, s'il le fallait, que le PCF met en place les conditions d'un accord avec le PS.

Désormais pour le PCF, du moins pour la majorité de sa direction, il ne s'agit plus, explique ce texte, de demander aux citoyens, aux hommes et aux femmes de gauche, « *notamment à ceux et à celles qui se sont prononcés pour Maastricht… leur ralliement au « camp des non » comme un préalable au dialogue sur le contenu politique essentiel de ce qui est en jeu… La question n'est pas tant, en effet : remettre en cause Maastricht ou non mais de remettre en cause ou non ses dispositions porteuses d'une logique de domination des marchés financiers s'opposant à une politique de gauche* »… La formule est passablement embrouillée, mais les mobiles du PCF sont, eux, parfaitement transparents. Il s'agit de préparer les militants et les sympathisants du PCF à l'acceptation de l'alliance avec le Parti Socialiste. Nombre de militants qui, appliquant la ligne du parti, avaient fait du « non à Maastricht » la pierre de touche d'une politique de gauche, vont sans doute se trouver pris à contrepied. Mais ce n'est pas le pire dans l'affaire.

Le pire, ce sera de faire croire, comme s'y préparent les dirigeants du PCF, que Jospin et le direction du PS s'opposeront « à la logique des marchés financiers », que ce soit au plan européen ou au plan français.

QUAND LE PEN NE FAIT PAS DANS LE DÉTAIL

Le Pen n'aime peut-être pas le football, mais en tout cas il aime la *Marseillaise* puisqu'il a déclaré en parlant de l'équipe de France de football, que «*la plupart des joueurs français ne savent pas ou ne veulent pas chanter la Marseillaise*» et a précisé que devant les écrans de télévision, « *au moment où on joue la Marseillaise, je constate que la plupart d'entre eux restent bouche fermée, quelquefois même, pour certains, visage hostile et que d'autres marmonnent des paroles qui ne cadrent pas avec celles qui devraient être celles de la Marseillaise* ».

Sacré Le Pen – petit œil et grande gueule – le voilà qui distribue les bons et les mauvais points en matière de « français ». Résumons-nous : pour être un joueur de football dans l'équipe nationale, il ne faut pas avoir eu des ancêtres venant de l'étranger (où commence l'étranger ?), il faut savoir et vouloir chanter la *Marseillaise*… Il faut peut-être aussi savoir jouer au football, mais là Le Pen ne s'avance pas.

Cette déclaration grotesque a soulevé un tollé d'indignations et de longues dissertations sur le maillot tricolore, les DOM-TOM qui sont bien français et la vertu intégrationniste du sport. En fait, elle ne mérite que dérision et mépris.

Le Pen, lui, mérite d'être sélectionné dans le championnat de la connerie, du racisme et du nationalisme écœurant.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995